

LES SIGNES DES TEMPS

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ — Matth. 24 : 33.

VOLUME 1.

BALE (SUISSE), OCTOBRE 1876.

NUMÉRO 4.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ : M. A. Andrews, Albert Vaillanier, de la Société; J. E. Detschly.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5 par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser : Bureau des „SIGNES DES TEMPS“, Bâle (Suisse).

L'ÂME ASPIRANT AU CIEL.

CANTIQUE.

Air : « Combien j'ai doué souvenance »

הֲלֵכֶת נִפְשֵׁי רִמּוֹת (1) Psaume CXVI. 8.

I.
Seigneur, mes ans sont en ta garde,
D'être avec Toi, Père, il me tarde,
Mon sein languit, brûlant d'amour...
Regarde!
O doux Jésus, j'espère, un jour,
Mon tour

II.
Loin de mon Dieu, trop y vagueuse,
Ma vie est sombre et nuageuse,
La terre, ô Christ est, sous mes pas,
Fangeuse! ...
Sans le Seigneur les cieux n'ont pas
D'appas.

III.
Si je me sens triste et meurtrie,
C'est que la fleur la mieux fleurie
Vite est, sans Toi, pour le tombeau
Fêtrée;
De mes longs jours, pas un lambeau
N'est beau.

IV.
Pourtant, mon âme à l'espérance
D'oublier et peine et souffrance;
De voir finir, de ses douleurs,
La transe ...
Tu sais, Jésus, tarir les pleurs
Des cœurs.

V.
Gloire à Jésus qui me convie
À ce beau ciel, dont j'ai l'envie,
Près de son Père, en soi joyeux
À vie ...
Plus de soucis, rien d'ennuyeux,
Aux cieux!

M. de COLLEVILLE.

25 août 1876. Chatham Place.

(1) = « Tu preserves mon âme de la mort. »

LE JUGEMENT;

OU, LES ENSEIGNES DE DANIEL CONDUISANT VERS LA SAINTE CITÉ.

Par James White, Pasteur.

SUPPOSEZ que vous êtes en voyage, et que vous vous trouvez dans un chemin qui vous est inconnu. — Vous rencontrez un étranger: vous lui demandez des informations concernant le chemin dans lequel vous voyagez; et il vous dit que ce chemin mène à une cité glorieuse, remplie de toute chose agréable, et gouvernée par le prince le plus aimable, le plus doux et le plus bienveillant que la terre ait jamais porté; que dans cette cité il n'y a ni maladie, ni tristesse, ni peine, ni mort. Il vous apprend quels sont les signes ou enseignes, que vous rencontrerez dans votre chemin, qui vous donneront à connaître les progrès que vous ferez, et qui, en même temps, vous montreront que ce qu'il vous a dit est véritable. Premièrement, dit-il, lorsque vous m'aurez quitté, et que vous aurez voyagé quelque temps, vous arriverez à un monument qui peut être vu à une grande distance, et sur le haut duquel vous verrez un lion ayant des ailes d'aigle. Ensuite, vous rencontrerez un autre monument sur lequel se trouve un ours ayant trois crocs dans sa gueule. Lorsque vous aurez voyagé un peu plus loin, vous arriverez à un troisième monument, sur le haut duquel vous verrez un léopard qui a quatre ailes d'oiseau et quatre têtes. Après cela vous rencontrerez un quatrième monument, sur lequel se trouve une bête épouvantable et terrible, ayant de grandes dents de fer et dix cornes. Enfin, vous arriverez dans une autre place, où vous verrez la même bête. — Cependant, elle aura subi un changement: trois de ses premières cornes auront été arrachées et à leur place se trouvera une corne singu-

lière ayant des yeux semblables aux yeux d'un homme, et une bouche. La première chose que vous verrez après avoir passé ce dernier signe, c'est la cité.

Avec ces directions vous continuez votre voyage. Quel signe vous attendez-vous à voir premièrement? Le lion. Enfin vous le voyez. Cela vous donne un peu de confiance dans le témoignage de la personne qui vous a donné des informations, et vous poursuivez votre route avec courage. Après avoir passé ce signe, vous vous attendez à voir l'ours. Enfin vous l'apercevez. Voici, dites-vous, le second signe qu'il m'a donné. Il doit avoir été parfaitement familier avec ce chemin. Je pense qu'il m'a dit la vérité. Votre foi augmente à mesure que vous avancez. Que pensez-vous voir ensuite? Non pas la cité, mais le léopard. Eh bien, bientôt vous l'apercevez dans le lointain. Le voilà! dites-vous; à présent, je sais qu'il m'a dit la vérité. Ensuite vous vous attendez à voir cette bête épouvantable et terrible qui a dix cornes. — Vous passez près d'elle, et, en passant, vous dites: Comme cet homme a été exact dans les informations qu'il m'a données! Maintenant votre foi est tellement affermie qu'il vous semble que vous voyez la cité. Mais, dites-vous, il y a encore un autre signe que je dois passer; savoir la petite corne qui a des yeux semblables aux yeux d'un homme, et une bouche. — ensuite vient la cité. Vous recherchez avec intérêt le dernier signe: vous le voyez, et de joie vous saluez: «Voilà! Tout doute est maintenant banni de votre esprit; vous ne vous attendez plus à rencontrer d'autres signes; vos yeux impatientes sont fixés pour contempler la glorieuse cité; et il est probable qu'aucun homme, quelque sage qu'il pût être, ne pourrait vous faire croire que votre directeur ait voulu vous tromper. La cité, la cité est devant vous; vous la voyez et vous vous hâtez pour entrer dans votre repos.

Maintenant si, après un mûr examen, nous trouvons que tous les événements ou signes, que Dieu nous a donnés comme devant précéder le jour du jugement et l'établissement du royaume éternel, ont réellement eu lieu, que devons-nous attendre? Réponse: Le jugement du grand jour! La récompense glorieuse des justes! La cité du grand Roi! Examinons donc le septième chapitre de Daniel, où ces grands signes du jugement et du royaume éternel des rachetés sont donnés.

Versets 1-3. « La première année de Belshazar, roi de Babylone, Daniel vit un songe; et étant dans son lit, il eut des visions en sa tête; puis il écrivit le songe, et il en dit le sommaire. Daniel donna par là, et dit: Je regardais de nuit en ma vision; et voici, les quatre vents des cieux se levèrent avec impétuosité sur la Grande mer. Puis quatre grands bêtes montèrent de la mer, différentes l'une de l'autre. »

Ces quatre bêtes qui furent présentées à Daniel en vision symbolisent quatre gouvernements qui devaient s'élever sur la terre. Ceci paraît évident en lisant le verset 17. « Ces quatre bêtes sont quatre rois qui s'élèveront sur la terre. » Et afin de montrer que ce ne sont pas simplement des rois, mais que l'idée de gouvernements est aussi renfermée dans cette expression, il continue: « Et les saints du Souverain recevront le royaume. » Et plus loin dans l'explication, l'ange dit: « La quatrième bête sera un quatrième royaume sur la terre. » Verset 23. Les vents signifient des contestations, des commotions politiques, et des guerres. La mer (ou les eaux) dénote des peuples ou des nations. Voyez Apoc. 17 : 15.

Verset 4. « La première était comme un lion, et elle avait des ailes d'aigle; et je la regardai jusques à ce que ses plumes de ses ailes furent arrachées, et qu'elle se fut levée de terre, et dressée sur ses pieds comme un homme, et il lui fut donné un cœur d'homme. »

Babylone, telle qu'elle est décrite dans cette vision, est ici très-bien représentée par un lion, le roi des animaux, dénotant la gloire de ce royaume, et correspondant à la tête d'oiseau mentionnée au chapitre 2. Les ailes d'aigle dénotent la rapidité de ses conquêtes, et l'orgueil de ses

monarques. Voyez Hab. 1 : 6-8. Les plumes de ses ailes, est-il dit, furent arrachées. Ceci fait allusion à l'humiliation de l'orgueilleux monarque de Babylone (chapitre 4 : 31-37), et à la lâcheté de Belshazar, qui, au lieu de repousser ses ennemis comme un lion, s'enferma dans la ville, et se livra à la débauche et à l'idolâtrie jusqu'à ce qu'il fut égorgé, et que son royaume fut donné aux Médés et aux Perses.



Verset 5. « Et voici une autre bête, qui fut la seconde, semblable à un ours, laquelle se tenait sur un côté, et avait trois crocs dans sa gueule entre ses dents; et on lui disait ainsi: Lève-toi, mange beaucoup de chair. »

L'ours correspond à la poitrine et aux bras d'argent de la statue, et représente le royaume des Médés et des Perses, lequel succéda à Babylone. Ce royaume se distingua par sa cruauté, et par sa soif pour le sang. Evidemment les trois crocs (côtes) dans la gueule de cet ours symbolisent les trois grandes puissances qui furent conquises par le royaume des Médés et des Perses, savoir: Babylone, la Lydie, et l'Égypte. Voyez l'Histoire ancienne par Rollin. Ce royaume subjuguait plusieurs puissants royaumes. Assuérus, ou Artaxerxès, régna sur cent vingt-sept provinces. Voyez Ester 1 : 1.

Verset 6. « Après celle-là, je regardai; et voici une autre bête, semblable à un léopard, qui avait sur son dos quatre ailes d'oiseau; et cette bête avait quatre têtes, et la domination lui fut donnée. »



Le léopard correspond à la partie d'airain de la statue du chapitre 2, et symbolise la Grèce. Les quatre ailes dénotent la rapidité de ses conquêtes sous Alexandre. L'empire Grec a maintenu son unité seulement durant la vie d'Alexandre. Lorsque ce monarque eut terminé sa carrière brillante dans la débauche et l'ivrognerie le royaume fut divisé entre ses quatre principaux officiers, lesquels sont représentés par les quatre têtes du léopard. Cassandre eut la Macédoine et la Grèce dans l'ouest; Lysimachie eut la Thrace et les parties de l'Asie qui sont situées sur l'Hellespont et le Bosphore au nord; Ptolémée eut l'Égypte, la Lydie, l'Arabie, la Palestine, etc., dans le sud; et Séleucus eut la Syrie et tout le reste des dominations d'Alexandre dans l'est.



Verset 7. « Après celle-là je regardai dans les visions de la nuit; et voici la quatrième bête, qui était épouvantable, effreuse et très-ortogelle avait de grandes dents de fer; elle mangeait et brisait; elle fouillait à ses pieds ce qui restait; elle était différente de toutes les bêtes qui avaient été avant elle, et avait dix cornes. »

La quatrième bête correspond aux jambes de fer de la statue du chapitre 2, et représente le royaume romain. Les dix cornes de la bête correspondent aux dix orteils de la statue et représentent les dix royaumes dans lesquels l'empire romain occidental fut divisé. Il n'aurait point suffi d'ajouter des têtes, des ailes ou des cornes à aucune bête du règne animal pour constituer un symbole qui pût représenter ce pouvoir, qui est différent de tous les autres pouvoirs.

Verset 8. « Je considérais ces cornes; et voici, une autre petite corne montait entre elle, et trois des premières cornes furent arrachées par elle; et voici, il y avait en cette corne des yeux semblables aux yeux d'un homme, et une bouche qui disait de grandes choses. »

Le prophète considérait les dix cornes: Elles représentent: 1° Les Huns, 2° Les Ostrogoths, 3° Les Visigoths, 4° Les Francs, 5° Les Vandales, 6° Les Suèves, 7° Les Burgondes, 8° Les Hérules, 9° Les Anglo-Saxons, 10° Les Lombards. Il vit une petite corne monter avec force parmi les dix cornes, et par elle, trois de ces cornes furent arrachées. Cette corne, petite d'abord, mais ensuite plus forte que les autres, représente la papauté. Les trois royaumes qui furent arrachés, furent le royaume des Hérules, celui des Ostrogoths, et celui des Vandales. Mais nous parlerons plus amplement de ce pouvoir lorsque nous arriverons à l'explication des versets 23-25.

Versets 9, 10. « Je regardai jusques à ce que les trônes furent roulés, et que l'Ancien des jours s'assit; son vêtement était blanc comme la neige, et les cheveux de sa tête étaient comme de la laine nette; son trône était des flammes de feu, et ses roues un feu ardent. Un fleuve de feu sortait et se répandait de devant lui; mille milliers le servaient, et dix mille millions assisaient devant lui. Le jugement se tint, et les livres furent ouverts. »

Si le dernier jugement n'est pas décrit dans ce passage, alors il est certain qu'il n'en est pas parlé dans le Livre de Dieu. L'Ancien des jours, Dieu le Père, prend le trône du jugement. Ceux qui se tiennent devant lui soit pour servir, soit pour attendre ses ordres, ne sont pas des hommes, mais des anges. Comparez Daniel 7 : 10, avec Apoc. 5 : 11. Daniel décrit l'ouverture du jugement des justes, qui a eu lieu dans le ciel avant le retour du Seigneur sur la terre pour les ressusciter des morts. Le Père préside comme juge. Les anges du ciel sont présents comme ministres et témoins. Le Fils de l'homme se présente à ce tribunal, pour recevoir la domination du monde. Mais les hommes ne sont pas présents pour être témoins de cette partie du jugement. Ce sont le Père, le Fils et les saints anges qui composent cette grande assemblée.

Les trônes mentionnés dans ce texte ne sont pas ceux des gouvernements terrestres, mais ce sont des trônes de jugement. Les meilleurs traducteurs se servent du mot « élevés » ou « établis » au lieu de « roulés ». Le D^r Adam Clarke le traduit par « élevés » et dit: « tel est le sens des mots, positivement, dans la Vulgate; et ainsi nous sommes d'accord avec toutes les versions. » Le D^r Hales, dans sa « Chronologie Sacrée », vol. 2, p. 405, traduit Dan. 7 : 9 ainsi: « Je regardai jusques à ce que les trônes furent élevés; et que l'Ancien des jours s'assit, » etc. La version de Douay dit: « furent placés; » et c'est ainsi que Bernard, Boothroyd et Wintle (dans sa Cottage Bible) traduisent ce texte. Mathew Henry, dans son exposition, le rend par « placés. » Du mot hébreu dans l'original, Géseuius, dans son dictionnaire dit: « Enah (1) Abatre, jeter, Dan. 3 : 20, 21, 24; 6 : 17. (2) Poser, placer, par exemple, trônes Dan. 7 : 9. Lisez aussi Apoc. 4 : 2. » Selon Liddell et Scott, une traduction littérale du texte dans la version des Septante, dirait: « Les trônes furent posés. » Nous pourrions présenter d'autres autorités.

Dans la scène imposante du jugement, les trônes sont établis; le Grand Dieu s'assied en jugement environné de l'armée des anges, et au milieu de la splendeur de cette gloire qui est faiblement représentée par des flammes de feu, les registres de la vie des hommes sont ouverts et examinés, et la décision finale et judiciaire est faite en harmonie avec les choses qui y sont écrites.

Versets 11, 12. « Et je regardai, à cause de la voix des grandes paroles que cette corne proférait; je regardai donc jusques à ce que la bête fut tuée, et que son corps fût détruit et donné pour être brûlé au feu. La domination fut aussi ôtée aux autres bêtes, quoiqu'aucun loup vic leur eût été donnée jusques à un temps et un temps. »

Il en est qui croient qu'avant la venue du Seigneur il y aura une autre période de mille ans durant laquelle tous croiront à l'Évangile et lui obéiront, et un règne de paix s'étendra sur toute la terre. D'autres croient qu'il y aura une période d'épreuve après la venue du Seigneur, un millénaire mélangé, pendant lequel les justes immortels prêcheront l'Évangile à des pécheurs mortels, les invitant à marcher dans la voie du salut. Mais...

systèmes d'erreurs sont complètement renversés par les versets qui sont devant nous.

1° La quatrième et terrible bête continue sans changement, et la petite corne continue à proférer ses blasphèmes, et à tenir les millions de ses partisans dans les liens d'une superstition aveugle, jusqu'à ce que la bête soit jetée dans les flammes ardentes; et ceci n'est pas sa conversion, mais sa destruction. Voyez 2 Thess. 2: 8.

2° La vie de la quatrième bête n'est pas prolongée après qu'on lui a ôté son pouvoir, comme le fut celle de chacune des bêtes précédentes. Le pouvoir leur fut ôté, mais leur vie fut prolongée pour un temps. Le territoire et les sujets du royaume babylonien existaient encore, quoiqu'ils fussent assujettis à la Perse. Il en fut ainsi de l'empire des Perses à l'égard de la Grèce, et de la Grèce à l'égard de Rome. Mais qu'est-ce qui succéda au quatrième royaume? Aucun gouvernement ou état où des mortels puissent prendre part. Sa carrière finit dans le lac de feu, au delà duquel il n'y a pas d'existence. Le lion fut transformé en ours; l'ours en léopard; le léopard fit place à la quatrième bête; et la quatrième bête, à quoi? — Pas à une autre bête, mais au lac de feu, qui est sa destruction finale, la mort seconde. Alors que personne ne parle plus d'un temps d'épreuve ou d'un millénaire mélangé après la venue du Seigneur.

La phrase: « Je regardais, à cause de la voix des grandes paroles que cette corne proférait, » semble se rapporter à un temps particulier. L'œuvre investigative du jugement est exposée dans le verset précédent. Et ce verset paraît impliquer que pendant l'époque où cette œuvre avance, et précisément avant que ce pouvoir soit détruit et livré aux flammes pour être brûlé, la petite corne profère de grandes paroles contre le Tout-Puissant. Ne les avons-nous pas entendues depuis quelques années? Voyez le concile du Vatican de 1870. Qu'y a-t-il de plus blasphématoire que d'attribuer l'Infaillibilité à un homme mortel? Et ici nous avons un Concile œcuménique assemblé dans le but décrété délibérément que celui qui occupe le trône papal, l'homme de péché, possède cette prérogative de Dieu, et ne peut pas errer. Peut-il y avoir quelque chose de plus présomptueux et de plus blasphématoire? N'est-ce pas ici la voix des grandes paroles que la corne profère? Et ce pouvoir n'est-il pas près des flammes ardentes?

Versets 13, 14. « Je regardais encore dans les visions de la nuit; et voici, comme le Fils de l'homme, qui venait avec les nuées des cieux; et il vint jusques à l'Ancien des jours, et se tint devant lui. Et il lui donna la ségulerie, et l'honneur; et le règne; et tous les peuples, les nations et les langues le serviront; sa domination est une domination éternelle qui ne passera point, et son règne ne sera point dissipé. »

La scène qui est ici décrite n'est pas la seconde venue de Christ sur cette terre. C'est la venue de Christ à l'Ancien des jours, lequel n'est pas sur la terre, mais dans le ciel. Là, en présence de l'Ancien des jours, un royaume, un empire et la gloire lui sont donnés. Le Fils de l'homme reçoit son royaume, avant son retour sur cette terre. Voyez Luc 19: 11, 12 et suivants. C'est donc une scène qui a lieu dans le temple céleste et qui a des liaisons intimes avec celle des versets 9 et 10. Il reçoit le royaume à la fin de son sacerdoce dans le sanctuaire. Les peuples, les nations, et les langues qui le serviront sont les nations des rachetés (Apoc. 21: 24), et non pas les nations perverties de la terre; car celles-ci seront détruites au second avènement. Il y en aura de toutes les nations, de toutes les tribus, et de toutes les parentés de la terre dans le royaume de Dieu, pour le servir avec joie et bonheur au siècle des siècles.

Versets 15-18. « Alors l'esprit me détailla dans mon corps, de moi, Daniel, et les visions de ma tête me troublèrent. Je m'approchai de l'un des assistants, et je lui demandai la vérité de toutes ces choses; et il me parla, et me donna l'interprétation de ces choses, en disant: Ces quatre grandes bêtes sont quatre rois qui s'élèveront sur la terre. Et les saints du Souverain recevront le royaume; et obtiendront le royaume jusques au siècle et au siècle des siècles. »

Nous ne devons pas être moins désireux de comprendre la vérité de toutes ces choses, que ne l'était Daniel. Et lorsque nous nous enquerons de ces choses avec la même sincérité de cœur, nous trouverons le Seigneur aussi prêt à nous répondre, et à nous conduire à des connaissances correctes de ces vérités importantes qu'un temps du prophète. Les bêtes et les royaumes qu'elles représentent ont déjà été expliqués. Nous avons suivi le prophète à travers les cours des évènements; même jusqu'à la destruction complète de la dernière et quatrième bête, et le renversement final de tous les gouvernements terrestres. Et après? — Les justes reçoivent le royaume. Les justes, qui sont si peu estimés dans ce monde, qui sont méprisés, persécutés, rejetés et qui sont considérés comme les moins susceptibles de tous les hommes de jamais réaliser leur espérance, sont ceux qui le reçoivent et le possèdent à toujours.

Versets 10, 20. « Alors je voulais savoir la vérité touchant la quatrième bête, qui était différente de toutes les autres, et fort terrible, de laquelle les dents étaient de fer, et les ongles d'airain, qui mangeait et brisait, et foulait à ses pieds ce qui restait; et touchant les dix cornes qui étaient en sa tête, et touchant l'autre corne qui montait, par le moyen de laquelle les trois étaient tombées, et de ce que cette corne-là avait des yeux, et une bouche qui proférait de grandes choses, et de ce que son apparence était plus grande que celle de ses compagnes. »

Daniel comprit si bien les trois premières bêtes de la série, qu'il n'eut aucun doute à leur égard. Mais cette quatrième bête, si peu naturelle et si horrible à voir, l'étonnait. Tout ceci était très-merveilleux; mais la chose la plus merveilleuse, et celle qui étonnait le prophète, était la petite corne qui renversa trois des dix cornes en s'élevant. Et il y avait en cette corne des yeux; non des yeux de bête, mais des yeux semblables aux yeux intelligents d'un homme; et une bouche qui disait de grandes choses, et qui faisait des réclamations arrogantes.

Versets 21, 22. « J'avais regardé comment cette corne faisait la guerre contre les saints, et les surmonta; jusques à ce que l'Ancien des jours fut venu, et que le jugement fut donné aux saints du Souverain, et que le temps vint auquel les saints obtinrent le royaume. »

Daniel vit cette corne faire la guerre aux saints. Cette prédiction sur la papauté a-t-elle été accomplie? Que cinquante millions de martyrs répondent! Les cruelles persécutions des papes de Rome contre les Vaudois du Piémont, les Albigeois et les Protestants en général, le témoignent assez. Nous savons de bonne source que les persécutions, les massacres, et les guerres de religion, encouragées par l'église romaine, ont fait verser plus de sang aux saints que toute l'Inimie, toutes les hostilités, et toutes les persécutions des idolâtres pendant la fondation du monde.

Versets 23-25. « Il me parla donc ainsi: La quatrième bête sera un quatrième royaume sur la terre, lequel sera différent de tous les royaumes, et dévorera toute la terre, et la foulera, et la brisera. Mais les dix cornes sont dix rois qui s'élèveront de ce royaume; et un autre s'élèvera après eux, qui sera différent des premiers, et il abattra trois rois. Il profèrera des paroles contre le Souverain, et détruira les saints du Souverain, et pensera de pouvoir changer les temps et la loi; et les saints seront livrés en sa main jusques à un temps, et des temps, et une moitié de temps. »

Observons brièvement la quatrième bête, ses dix cornes, et la petite corne, comme suit: —

1° La quatrième bête. Cette bête représente le quatrième empire universel, qui est Rome, et qui est symbolisé par la quatrième division, ou le fer, de la grande statue métallique du chapitre 2. Rome répond à la prophétie en différant des autres royaumes, et par l'universalité et la tyrannie de son règne de fer. « L'empire des Romains, » dit Gibbon, « remplit le monde. Et quand cet empire tomba entre les mains d'une seule personne, le monde devint une triste et sûre prison pour ses ennemis. C'est été dangereux de résister, et il était impossible de fuir. »

2° Les dix cornes. Entre les années 356 et 483 de l'ère chrétienne, l'empire romain fut divisé en dix royaumes, comme on le voit au verset 8. Ainsi les dix cornes sont dix rois ou dix royaumes, qui se sont élevés sur les ruines de l'empire romain.

3° La petite corne. On admettra qu'un pouvoir s'est élevé répondant avec beaucoup d'exactitude au caractère de cette corne, et que ce pouvoir est la papauté. Elle profère de grandes paroles contre le Très-Haut et détruit les saints. On lui donne le même caractère dans Apoc. 13: 6, 7. « Et elle ouvrit sa bouche en blasphèmes contre Dieu, blasphémant son nom et son tabernacle, et ceux qui habitent au ciel. Et il lui fut donné de faire la guerre aux saints, et de les vaincre. » Paul appelle ce même pouvoir « le fils de la perdition... lequel s'oppose et s'élève contre tout ce qui est nommé Dieu. » 2 Thess. 2: 3, 4. Les titres de « Très-Saint Seigneur, » « Vicaire de Christ » que se sont arrogés les papes, et leurs prétentions de pardonner les péchés même avant qu'ils soient commis, si nous n'avions rien de plus, établirait suffisamment le caractère blasphématoire de ce pouvoir.

Le Pape Innocent III écrit: « Il (Christ)

a placé sur la terre un homme qu'il a nommé son vicair; et comme au nom de Christ tout genou se ploie, tant de ceux qui sont au ciel, que de ceux qui sont sur la terre et au-dessous de la terre, ainsi tout le monde servira son vicair et lui obéira; afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et qu'un seul berger. »

De plus, le pape Grégoire VII dit: « Le pontife romain seul a le droit d'être universel. Lui seul a le droit de faire des lois. Que tous les rois baissent les pieds du pape. Son nom seul sera entendu dans les églises. C'est le seul nom dans le monde. Il a le droit de déposer les rois. Sa parole ne doit être contrariée par personne. Il n'y a que lui qui puisse la révoquer. Il ne doit être jugé par personne. L'église de Rome n'a jamais erré, et l'Écriture certifie qu'elle ne se trompera jamais. »

Certainement ici est un pouvoir différent de tous les autres, et suffisamment orgueilleux et blasphématoire pour répondre au caractère de la petite corne. Il est dit de cette corne qu'elle pensera de pouvoir changer les temps et la loi. Quelle loi? et à qui appartient-elle? Ce n'est pas la loi d'un gouvernement terrestre; car il n'y a rien de merveilleux ou d'étrange qu'on change les lois d'un autre royaume, quand on peut amener ce royaume sous sa domination. Ce n'est pas une loi humaine quelle qu'elle soit; car la petite corne avait le pouvoir de changer les lois humaines aussi loin que sa juridiction s'étendait; mais les temps et la loi en question étaient tels que cette puissance ne pouvait que penser être capable de les changer, sans avoir le pouvoir d'accomplir son dessein. C'est la loi du même Etre qui les saints appartiennent, lesquels la petite corne a détruits par la persécution; c'est-à-dire la loi du Tout-Puissant. Et la papauté a-t-elle entrepris de changer cette loi? Oui. Elle a retranché le second commandement, pour faire place aux adorations des images. Elle a divisé le dixième pour en compléter le nombre. Et ce qu'il y a de plus audacieux c'est qu'elle s'est saisie du quatrième commandement et qu'elle a arraché de sa place le Sabbat de Jéhovah, le seul mémorial que le grand Dieu ait jamais donné à l'homme, et à érigé à sa place une institution rivale pour servir à une autre fin. Voyez les catéchismes catholiques et l'ouvrage intitulé: « Qui a changé le Sabbat? »

4° La période exprimée par la phrase prophétique: « et les saints seront livrés en sa main jusques à un temps, et des temps, et une moitié d'un temps. » Pour combien de temps devaient-ils être livrés entre les mains de ce pouvoir? Un temps (voyez Dan. 4: 23), est un an; deux temps, le moins qu'on puisse marquer par le pluriel, deux ans; et la moitié d'un temps, la moitié d'une année. Ainsi nous avons trois ans et demi pour la continuation de ce pouvoir. Nous devons considérer que nous traitons d'une prophétie symbolique; donc cette mesure n'est pas littérale, mais prophétique. La question est donc: De quelle longueur serait une période prophétique de trois ans et demi? La seule règle donnée sur ce point dans la Bible est, que quand un jour est employé comme symbole, on le compte pour un an. Ezé. chap. 4: 6; Nom 14: 34. L'année judaïque ordinaire, qui doit servir de base dans ce calcul, contient trois cent soixante jours. Trois ans et demi contiennent douze cent soixante jours. Comptant un jour pour un an, nous avons douze cent soixante ans pour la continuation de cette corne. La papauté a-t-elle eu la domination durant cet espace de temps? Nous répondons: Oui.

L'édit de l'empereur Justinien, daté de l'an 538, fit de l'évêque de Rome le chef de toutes les églises. Mais cet édit ne pouvait avoir aucun effet jusqu'à ce que les Ostrogoths ariens, la dernière des trois cornes qui furent arrachées pour faire place à la papauté, fussent chassés de Rome, et ceci ne fut accompli qu'en 538. L'édit n'aurait eu d'aucun effet si ce dernier événement n'avait pas été accompli. Donc nous devons compter de cette dernière année, vu que c'est le temps le plus reculé où les saints étaient en réalité entre les mains de ce pouvoir. Est-ce depuis cette époque que la papauté a maintenu sa suprématie pendant douze cent soixante ans? Précisément.

Verset 26. « Mais le jugement se tiendra, et on lui ôtera sa domination, en le détruisant et le faisant périr, jusques à ce voir la fin. »

À la fin de la longue période de son règne blasphématoire et sanglant, le jugement de la papauté se tient. Le temps était arrivé où les paroles prophétiques d'Apoc. 13: 10 devaient être accomplies:

« Si quelqu'un même en captivité, il sera mené en captivité; si quelqu'un tue avec l'épée, il faut qu'il soit lui-même tué avec l'épée. » Depuis l'an 538, qui est la date définie pour le commencement de cette période prophétique, nous comptons 1260 ans, et nous arrivons à l'an 1798, où Berthier, général français, entra dans Rome proclamant la république, fit le pape prisonnier, et pour un temps abolit la papauté. Et depuis cette époque elle n'a point pu exercer l'autorité qu'elle possédait auparavant. Ainsi ce pouvoir accompli à la lettre les paroles de la prophétie.

Quelques événements frappants concernant la papauté, qui accomplissent les prophéties proférées dans ce chapitre relativement à ce pouvoir, ont eu lieu il y a quelques années seulement. Commencant en 1798, où le grand jugement national tomba sur la papauté, quels ont été les traits principaux de son histoire? Réponse: La rapide aliénation de ceux qui la soutenaient, et de plus grandes prétentions de sa propre part. À la fin des 2300 jours du chap. 8, en 1844, un jugement d'une autre nature commença, savoir le jugement investigateur dans le sanctuaire céleste préparatoire à la venue de Christ. Le 8 décembre 1854, le dogme de la conception immaculée fut décrété par le pape. Le 21 juillet 1870, au grand Concile œcuménique assemblé à Rome, il fut délibéré et décrété par un vote de 538 contre 2, que le pape était infaillible. Dans la même année Victor-Emmanuel obtint la domination sur toute l'Italie, et prit Rome pour en faire la capitale de son royaume. Alors le dernier vestige du pouvoir temporel disparut, pour n'être jamais rétabli, dit Victor-Emmanuel; et le pape depuis ce temps a été virtuellement prisonnier dans son palais. A cause des grandes paroles que la corne proféra, Daniel vit la bête détruite et donnée pour être brûlée au feu. Cette destruction aura lieu à la seconde venue de Christ et par le moyen de cet événement: l'homme de péché sera consumé par le souffle de la bouche de Christ, et sera anéanti par l'état de son avènement. 2 Thess. 2: 8. Quelles paroles peuvent être plus grandes, plus présomptueuses, plus blasphématoires, plus insultantes au Dieu du ciel, que l'adoption délibérée de ce dogme d'infaillibilité, revêtant un homme mortel de la prérogative de la Divinité, laquelle est lieu par les intrigues et l'influence du pape, le 21 juillet 1870? Ensuite par une succession rapide d'événements le dernier vestige du pouvoir temporel lui fut enlevé. C'était par rapport à ces paroles, et presque en connexion immédiate avec elles, que le prophète vit ce pouvoir donné pour être brûlé au feu. Comme nous sommes arrivés à la fin de ce pouvoir, comme gouvernement civil, nous devons conclure que la fin est proche.

LE JUGEMENT. Versets 27, 28. « Afin que le règne, et la domination, et la grandeur des royaumes qui sont sous tous les cieux, soit donnée au peuple des saints du Souverain, son royaume est un royaume éternel, et tous les empires lui seront assujettis et lui obéiront. Jusques ici est la fin de cette parole-là. Quant à moi, Daniel, mes pensées me troublèrent fort, et mon bon visage fut changé en moi; toutefois je gardais cette parole dans mon cœur. »

Après avoir vu le tableau noir et triste de l'oppression de l'Église par la papauté, le prophète tourne encore une fois les yeux avec délices sur la glorieuse période du repos des saints, où ils auront le royaume libre de toutes les puissances oppressives, et le posséderont à toujours. Que pourraient faire les enfants de Dieu dans ce siècle mauvais, soupissant en présence du règne injuste et de oppression des gouvernements terrestres, et des abominations qui se commettent sur la terre, s'ils ne pouvaient pas regarder en avant au royaume de Dieu, et au retour de leur Seigneur, avec la ferme assurance que les promesses qui les concernent seront certainement accomplies, et cela avec hâte? —

Voyons maintenant où nous sommes dans la chaîne prophétique. Nous avons passé le lion, Babiloné. Nous avons aussi passé l'ours avec trois côtes dans sa gueule, et le signe du léopard avec quatre ailes d'oiseaux et quatre têtes. Nous avons vu la bête affreuse et épouvantable qui avait dix cornes. Nous avons passé la petite corne ayant les yeux comme les yeux d'un homme, et une bouche proférant de grandes choses. Ce sont des choses comptées dans le passé. Qu'arrive-t-il ensuite? — Le Jugement et le royaume éternel de Dieu. —

NOS DEVOIRS ENVERS LES ENFANTS.

Souvent les parents manquent de sagesse, dans leur conduite envers leurs enfants. Ils ne les placent pas sous la discipline comme ils devraient. Ils les laissent donner lieu à l'orgueil, et suivre leurs propres inclinations. Autrefois, l'autorité des parents était respectée, et les enfants étaient soumis à leurs parents. Ils les craignaient et les révéraient; mais dans ces derniers jours, l'ordre à cet égard est tout-à-fait changé. Trop souvent ce sont les parents qui sont soumis à leurs enfants. Ils craignent leurs enfants et se soumettent à eux. Ils craignent de les contrarier. Mais tant que les enfants sont sous le toit paternel, dépendant de leurs parents, c'est leur devoir de se soumettre à leurs parents. C'est le devoir des parents d'unir la fermeté à la douceur, en réclamant l'obéissance de leurs enfants.

Héli aurait pu corriger ses méchants fils, mais il craignait de leur déplaire. Il leur permit d'avancer dans leur rébellion jusqu'à ce qu'ils devinrent une malédiction à Israël. Dieu exige que les parents corrigent leurs enfants. Le salut des enfants dépend beaucoup de la conduite de leurs parents envers eux. Par une fausse sympathie et un excès de tendresse, ils accordent une trop grande liberté à leurs enfants, nourrissent leur orgueil, et par le luxe, encouragent en eux la vanité et les poussent à croire que ce sont les beaux habillements qui font d'eux des personnes remarquables. Mais ceux qui les observent sont bientôt convaincus qu'une apparence extérieure est insuffisante pour cacher les défauts d'un cœur dépourvu des vertus chrétiennes, rempli d'amour-propre, et gouverné par des passions coupables. Ceux qui aiment la débonnairé, l'humilité et la vertu éviteront d'entrer en relations avec de telles personnes, à moins que ce ne soit dans le but de les persuader de renoncer à leurs mauvaises voies. Leur société empoisonne, leur influence conduit à la mort. Les parents ne réfléchissent pas à l'influence pernicieuse de la semence qu'ils sèment dans le cœur de leurs enfants. Cette semence croîtra et portera du fruit qui induira leurs enfants à mépriser leur autorité.

Les enfants, même après qu'ils sont arrivés à un âge de maturité, sont appelés à respecter leurs parents, rendant leur vie facile. Ils doivent écouter les conseils de leurs pieux parents, et ne doivent pas croire que parce qu'ils sont arrivés à un certain âge, ils peuvent négliger leurs devoirs envers eux. Il y a un commandement avec promesse pour ceux qui honorent leur père et leur mère.

La désobéissance et le manque de respect, chez les enfants de nos jours, sont si frappants, qu'ils constituent un signe de l'approche de la fin. 2 Tim. 3. Il est rare que l'on trouve du respect pour l'âge chez les enfants; car plusieurs considèrent cela comme une vieille coutume. Cette coutume existait au temps d'Abraham. Dieu dit: «Car je le connais, et je sais qu'il commandera à ses enfants et à sa maison après lui.» Gen. 48: 19. Autrefois il n'était pas permis aux enfants de se marier sans obtenir le consentement de leurs parents. Les parents choisissaient des personnes convenables pour leurs enfants. On considérait que c'était un acte criminel pour les enfants de prendre à eux seuls la responsabilité de décider une affaire aussi importante. Il s'agissait de savoir à l'avance si les personnes qui désiraient s'unir par le mariage étaient en état de suppléer aux besoins d'une famille. On considérait alors que les adorateurs du vrai Dieu ne devaient point donner leurs fils et leurs filles en mariage aux idolâtres; car cela induirait les enfants de Dieu à s'abandonner à l'idolâtrie et à se détourner du Dieu vivant.

Les parents devraient apprendre à leurs enfants, la première leçon sur la discipline avant qu'ils soient assez grands pour marcher — lorsqu'ils sont encore tendres et dans leurs bras. Enseignez-les à soumettre leur volonté à la vôtre. Ceci peut être fait en manifestant de la fermeté. Mais les parents doivent d'abord faire attention à ce qu'ils contrôlent leur propre esprit; alors, ils pourront avec douceur et avec fermeté, plier la volonté de l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant s'attende qu'il n'y a point d'autre moyen que de se soumettre à leurs désirs.

Les parents ne commencent pas cette œuvre assez tôt. La première manifestation de méchanceté n'est pas vaincue, et les enfants deviennent de plus en plus obstinés, à mesure qu'ils profitent. Il y a des enfants, qui, lorsqu'ils ont atteint un

certain âge et ont pris le dessus, pensent qu'ils ont le droit de faire comme ils veulent, et que leurs parents doivent se soumettre à leurs désirs. Ils s'attendent à ce que leurs parents les servent. Ils sont impatient lorsqu'ils sont placés sous la discipline, et quand ils sont devenus assez vieux pour aider à leurs parents, ils ne sont pas disposés à porter les fardeaux qu'ils devraient porter. Ils ont été soustraits aux responsabilités qui auraient dû peser sur eux, et ils ne sont point profitables ni chez eux, ni ailleurs. Ils ne peuvent rien endurer. Les parents ont porté tous les fardeaux, et leur ont permis de croître dans la paresse, sans acquérir des habitudes d'ordre, d'industrie et d'économie. Ils n'ont point appris à renoncer à leurs faux désirs et à leurs appétits, et ils contractent des maladies et se plaignent d'une pauvre santé. Leurs manières et leur conduite ne sont pas agréables. Ils sont eux-mêmes malheureux, et rendent malheureux ceux qui les entourent. Et quand ils ne sont que des enfants, et qu'ils ont encore besoin de discipline, ils se permettent d'aller dans la société de ceux qui ne peuvent que les corrompre davantage.

Certainement, la malédiction de Dieu reposera sur les parents infidèles. Non-seulement ils plantent des épines qui les blesseront, mais encore ils devront rencontrer leur infidélité dans le jugement. Beaucoup d'enfants se lèveront dans le jour du jugement et condamneront leurs parents pour ne pas les avoir corrigés, et diront: «C'est vous qui êtes la cause de notre malheur.» La fausse sympathie et l'aveugle amour des parents les portent à excuser les fautes de leurs enfants, sans les corriger, et ces enfants sont perdus, et leur sang reposera sur les parents infidèles.

Quand des enfants qui ont été ainsi élevés sans discipline, désirent être disciples de Christ, ils ont tout à apprendre. Leur expérience religieuse sera affectée par la manière dont ils ont été élevés. Ils seront en danger de manifester le même esprit obstiné, le même manque de renoncement, la même impatience sous la correction, le même amour-propre et le même manque d'aptitude à recevoir les conseils des autres, ou à être influencés par le jugement des autres, la même inclination à l'oisiveté, quand il s'agit de porter des fardeaux et de se charger de responsabilités pour avancer la cause de Dieu. Ces individus peuvent vaincre; mais combien difficile est le combat qui les attend! Combien il sera difficile pour eux de se soumettre à la discipline qui leur est si nécessaire pour qu'ils puissent former un caractère chrétien. Et s'ils remportent enfin la victoire, il leur sera permis de voir le grand danger qu'ils ont couru de faire la perte de leurs âmes en conséquence des erreurs de leurs parents, et parce qu'ils n'ont point appris à se soumettre à leurs supérieurs dans leur enfance. E. G. White.

LA BIBLE ET LE NEPHALISME. (1)

(Étude écrite pour Les Signes des Temps)

AU LECTEUR. «Plus occidit quam gladius.» Ec. de Sal. Peut-être, il te souvient qu'aux pages de la Bible. Des écrits de Moïse, à ceux de Luc et Paul. On lit plus d'un verset qui, parole infaillible, Avertit les auteurs de vin et d'alcool. (2) De ces textes sacrés voici quelques passages: Si tu n'es pas ivrogne, ni ivre préserveront; Mais, si dans les barils tu noyais leurs messages, Retourne aux versets saints, ils te convertiront. Deux voix disaient jadis, aux anciens de la ville: «Oh! voici notres fils, qui, rebelle et méchant. «Ne nous obéit plus, tant sa conduite est vile, «Et, qui, de plus, hélas! est ivrogne et gourmand.» Les anciens répondirent: — «Quiconque ici demeure, «Vu qu'on doit extirper les mauvais éléments. «Va lapider ce fils jusqu'à ce qu'il en meure; «Car, c'est là, du Très-Haut, le verdict solennel.» (3) Ailleurs, pour Aaron, c'est Jéhovah qui dicte: «Ni toi, ni tous tes fils.» — (la défense en est stricte) «Lorsqu'au Saint Tabernacle, en prêtre célébrant, «Vous viendrez m'adorer ou parler à mon peuple, «Gardez toujours cet ordre, ou vous pourriez mourir.» (4) Quand, chez les Philistins, Israël se dépouille, Qu'il lui faut un sauveur, tant on le voit périr, L'ange à Manoah dit: — «Si tu veux être mère «D'un soldat pour tes liens, d'un fils nommé. Samson. (A) «Ne bois plus ni le vin, ni la cervoise arrose, «Et, qu'il en soit ainsi pour ton beau nourrisson.» (5) Mais, citons des versets que le railleur haitain Ne saurait éluder, ni réduire à néant: — «Ne sera jamais riche l'homme qui aime le vin.» (6) «Qui donc a dit malheur? Qui s'en va maugréant? «A qui tous les procès, les coups et les querelles? «A qui, les yeux rougis?» — dit le Roi Salomon. «N'est-ce point à ceux-là qui vont, sous les tonnelles,

«Boire, aromatisés, le Liban et l'Hermon? (7) «Leurs gâteaux, c'est le mal; leurs vins, c'est la colère. (8) «Loin du jus de la vigne abritez donc vos yeux: «Que son teint de rubis jamais plus n'accélére «Ces moments où, d'ivresse, on se sent furieux «Le vin mordu en serpent, si dans la coupe il brille. (9) «Le gourmand et l'ivrogne auront la pauvreté (10) «Le vin, c'est le péché qui ruine la famille, «La boisson forte entraîne à toute iniquité. «Quiconque en est séduit ne peut pas être un sage.» (11) Accepte d'Ésaïe un solennel message: — «Maudits les grands buveurs de cervoise et de vin.» (12) «A boire avec des chants, ils chercheront en vain. «Pour eux la boisson forte aura de l'amertume. (13) «Malheur à qui s'est fait la terrible coutume «De se lever matin pour goûter aux liqueurs «Et les boit, tout le jour, des mains des traîneurs, «Jusqu'à ce que l'abus ait rougi le visage! (14) «... L'ébriéux d'Éphraïm en maudira l'usage; «Car, sous les pieds des siens, on le verra foudre. (15) «Maudit l'éphraïmite au regard affolé. (16) «Nous arrivons, enfin, à la moitié du Livre: «Que d'avis saisissants je passe ou je te livre! «Remarque, en Jérémie, à propos de Réchab, «Ce que ses petits-fils, les fils de Jonadab, «Ont su dire au prophète offrant des autres pleines — «Ces boissons n'ont jamais alloué nos haleines; «Car, notre père a dit: — Ne buvez pas de vin, «Ni vous, ni vos enfants. — Vous nous tentez en vain.» (17) — «Malheur au compagnon invitant à le suivre «L'ami qui t'invite à boire à ce point qu'il t'enivre! (18) — «Laissez à leurs plaisirs, l'ébriéux, le gourmand!» (19) Ouvrez, ami, le Saint-Luc du Nouveau Testament, (20) Et méditez avec soin, sur ce que dit un ange: «Quand il assurait à Jean, le grandeur en échange: «Il ne boira jamais la cervoise ou le vin.» (21) L'homme à Dieu consacré, du mal craint le levain. Ses fermentations mortels à la paix de toute âme. Du ferme et doux Jésus encouragea-tu le blâme: «Prenez donc garde à vous! — Craignez, qu'apesantis, «Par les excès du vin tentant vos appétits, «Je ne vienne, au milieu des attrails de la vie, «Vous prendre à l'improviste et malgré votre envie!» (22) Fidèle à la doctrine, héritier du Sauveur, Saint Paul, aux gens de Rome, écrit avec ferveur: — «Ne mangez plus de viande, abstenez-vous du vin, «Si d'en boire ou manger, c'est scandale au prochain.» (23) A l'Eglise de Dieu qu'il fondaît à Corinthe Il dit: — «De vous méprendre, évitez vraiment la crainte; «Car, sachez, que, parmi les prévaricateurs, «Ni les efféminés, ni les fornicateurs «Pas plus que l'ivrogne, l'idolâtre ou l'arron «Et celui qui ravit ou médit sans façon, «Ceux qui, contre nature ont pu faire un péché, «L'adultère et l'avarice; enfin, tout d'ibauché, «— Du Royaume de Dieu n'auront point l'héritage.» (24) — «Ainsi, je vous commande et pour votre avantage, «De ne plus vous mêler avec aucun d'eux.» (25) «S'asseoir à leurs repas est parfois dangereux.» (25) Aux chrétiens d'à présent comme à ses saints d'Éphèse, Paul répète, à grands cris, que l'ivresse est mauvaise. — «Ne soyez jamais près de vins ou de liqueurs, «Car, leur force est perdue; elle abrutit les cœurs. «Que, pour plaire à Jésus, qui vous rendit la vie, «Des dons du Saint-Esprit soient votre unique envie!» (26) De Moïse à Saint Paul, telle est dans l'Écriture, La Bible enseignée au sujet des boissons. Affirmer que le ciel nous fit d'autres leçons; Nous lui dirions: — Buvez, tu peux te contredire, Mais, l'Éternel, ton Dieu, ne se contredit pas; S'il a béni la grappe, il a bien su te dire: L'ivresse, le péché conduit l'homme au trépas. M. de COLLEVILLE. Chatham Place, 23 août 1876. NOTES. — (1) Si la jeunesse confiait ces vers à sa mémoire, ils lui rappelleraient dans le cours de la vie ce que dit la Bible de l'ivrognerie et de ses dangers. Néphalisme vient de Νηφω, futur νηφω, s'abstenir de vin et de boissons fortes; n'avoir jamais bu, être sobre; au figuré, être dans son bon sens; être modéré, sage, prudent. Le substantif est Νηφαλισμος, ou (6). (2) L'alcool distillé n'existait pas aux temps bibliques quoiqu'il fut, bien entendu, contenu dans le vin naturel et les boissons fermentées; ceci doit être dit pour la jeunesse. (3) Dentition, XXI, 20, 21. (4) Lévi, 9. (5) (A) Samson, qu'on devrait écrire Samsou, comme le fait la version allemande de Lathier, d'après l'Hebreu, שמסון et non d'après le grec des LXX. Σαμωον, est un qualificatif qui veut dire solaire, lumineux. — (5) Jug. XIII, 4. — (6) Prov. XXI, 17. — (7) Les vins du Liban et ceux d'Hermon, variétés des précédents étaient fort célèbres, ainsi que celui d'Helbon, prêt de Damas. Ceux du Liban sont encore aujourd'hui fort renommés. Ezéch. XXVII, 18; Osée, XIV, 7. — (8) Prov. IV, 17. — (9) Prov. XXIII, 31, 32. — (10) Prov. XXIII, 20, 21. — (11) Prov. XX, 1. — (12) Ésaïe V, 22. Le mot cervoise représente ici diverses boissons fortes, enivrantes; soit obtenues de grains brassés, soit faites de miel en rayon, de dattes et de fruits bouillis. La bière d'Égypte était une boisson forte, d'après la traduction que font de son nom les LXX. Pine cite la composition du vin de dattes; je n'en traitai principalement des dattes, des figues, des grenades et des pommes, il était recherché non-seulement des Hébreux, mais des Parthes, des Médés et autres Orientaux. Xénophon dit qu'il donnait de terribles céphalalgies. Voyez Ésaïe XXVIII, 7. — (13) Ésaïe XXIV, 9. — (14) Ésaïe V, 11. — (15) Ésaïe XXVIII, 3. — (16) Ésaïe XXVIII, 1. — (17) Jérém. XXXV, 6. — (18) Hab. II, 15. — (19) Prov. XXIII, 20. (20) Nous n'avons pas oublié tous les textes relatifs à l'ivrognerie et aux boissons de l'Ancien Testament; il y en aurait beaucoup trop à analyser. Nous n'éprouerons pas davantage ceux des Évangiles et des épîtres. — (21) Luc. I, 15. — (22) Luc. XXI, 34. — (23) Rom. XIV, 21. — (24) I Cor. VI, 10. — (25) I Cor. V, 11. — (26) Éphés. V, 18. M. de C.

RESPECT POUR LA FEMME.

Dans un récent dîner qui eut lieu à New-York et où aucune femme ne portait présence, un homme, en répondant à un toast sur la femme, s'étendait longuement sur la faiblesse du sexe féminin, prétendant que les meilleures ne valaient guère mieux que les moindres — la différence principale consistant dans les circonstances au milieu desquelles elles vivent.

Après ce discours, un monsieur se leva et dit: «J'espère que les remarques du prochain se rapportent à sa mère et à ses propres sœurs et non aux nôtres.» L'effet de cette juste et opportune réplique fut étonnant; et le diffamateur fut couvert de honte et de confusion.

Cet incident fut la préface de maintes discussions. En tout l'homme fut accusé de la plus grande partie des fautes communes. Nous ne connaissons rien de plus démoralisant dans ses effets que la tendance à parler légèrement des vertus de la femme. Il n'y a rien où le jeune homme se trompe si grossièrement que dans l'idée qu'il se forme de l'intégrité de la femme — à l'exception de sa mère et de ses propres sœurs, Dieu soit béni, — mais il oublie que les autres femmes sont mères et sœurs d'hommes comme lui.

Que les jeunes gens se rappellent que leur bonheur principal dans la vie dépend du respect de la femme. Aucune parole de sagesse, aucune philosophie misanthropique ne s'ébranleront jamais cette vérité fondamentale. Elle est aussi certaine que le témoignage de Dieu même — elle n'est rien moins que cela, — puisse-t-elle toujours fermer la bouche de ceux qui seraient tentés de parler légèrement de la femme!

„COMMENT POUVEZ-VOUS ME LE DEMANDER?“

Ces paroles étaient adressées au gouverneur Briggs de Massachusetts, par une dame qu'il recontra, dans une partie de plaisir, et qui le reprenait de ce qu'il refusait de boire du vin. «Pensez» dit-il, «aux familles de vos connaissances et jugez de l'effet qu'a produit parmi elles l'intempérance.» Elle accepta le défi, et après un peu de temps elle répondit: «O! gouverneur Briggs! comment pouvez-vous me demander de faire une telle chose dans une partie de plaisir? J'en suis épouvantée. Il est à craindre qu'il ne se trouve pas une seule famille dont je ne puisse indiquer une victime, et quelques-unes ont perdu leurs membres les plus utiles, pères, maris, enfants. Il est trop pénible d'y penser; je ne l'aurais pas cru. Vous avez parfaitement raison; je ne vous demanderai jamais de boire du vin, et je ne vous appellerai plus fatigué à cause de vos opinions à l'égard de la boisson.»

Lisez sérieusement l'extrait ci-dessus, et pensez ensuite à toutes les familles que vous connaissez, combien n'y en a-t-il pas qui sont en détresse et comme sous la malédiction par suite de l'usage des liqueurs fortes. Oh! quelle multitude d'individus et de familles peuvent témoigner de l'action destructive de la coupe enivrante! Voyez combien est grand le nombre de ceux qui marchent à une mort terrible et à une ruine éternelle! Et parmi eux sont des êtres aimés, pères, époux, fils et frères, qui précipitent leurs familles dans une ruine certaine.

POPULATION DU GLOBE.

La population totale du globe ascende au chiffre de 1,286,000,000 d'âmes d'après les recensements les plus récents. Les races principales se divisent ainsi:

- 1° Race caucasienne, 360 millions d'individus
2° Race mongole, 520
3° Race nègre, 196
4° Race américaine, 4
5° Race malaise, 200

Voici la proportion des grands religions qui se partagent les croyances humaines:
1° Christianisme, 335 millions d'adhérents
2° Judaïsme, 5
3° Religions asiatiques, 600
4° Mahométisme, 160
5° Paganisme (polythéisme) 200

Des populations chrétiennes:
Eglise catholique-romaine, 170 millions
Eglise catholique-grecque, 76
Eglise protestante, 89

La compassion qui accompagne l'aumône, est un plus grand présent que l'aumône même.

LES SIGNES DES TEMPS

«Heureux ceux qui font ses commandements.»

BALE (SUISSE), OCTOBRE 1876.

JAMES WHITE,
N. ANDREWS, REDACTEURS
URIAH SMITH,

LA SECONDE VENUE DE CHRIST.

SA NATURE.

Nous avons parlé de l'importance de la seconde venue de Christ et de la nécessité de cet événement. Nous terminerons nos remarques en traitant de la nature du second avènement. Cette venue doit-elle être prise à la lettre? Le Seigneur reviendra-t-il réellement en personne sur cette terre? Ou le langage ou cette venue est prédite de plusieurs manières différentes doit-il être pris dans un sens figuré et mystique, signifiant la mort, la conversion, des manifestations spirituelles, des calamités et des bouleversements nationaux ou individuels?

La prochaine apparition de Christ doit être sa seconde apparition. C'est ainsi que Paul l'exprime clairement: «De même aussi, Christ ayant été offert une seule fois pour ôter les péchés de plusieurs, apparaîtra une seconde fois sans péché à ceux qui l'attendent à salut.» Hébr. 9: 28. Voyez aussi Jean 14: 1-3.

Ainsi nous voyons que si la mort était la seconde venue de Christ, cela anéantirait la parole de l'apôtre; parce qu'alors nous aurions autant de venues de Christ qu'il y a de morts sur la terre. Si on dit que la mort d'un individu n'est pas la venue de Christ dans un sens général, mais seulement pour cet individu, nous demandons, quelle fut la première venue de Christ à cet individu? Si les prédictions de la seconde venue de Christ se rapportent à une expérience personnelle, il faut que la première venue représente aussi une expérience personnelle; car ces deux venues sont décrites comme se rapportant l'une à l'autre. Or si la mort est pour quelques individus la seconde venue de Christ, il faut qu'ils nous disent en quoi consiste pour eux la première venue du Seigneur. Le feront-ils? Sans doute ils ont la volonté de le faire; mais le peuvent-ils?

La même remarque s'applique à la conversion.

La seconde venue de Christ ne fut pas la destruction de Jérusalem; car les prédictions écrites après cet événement parlent de l'avènement de Christ comme étant futur. Apoc. 1: 7; 3: 11; 6: 16, 17; 14: 14, etc.

Nous avons fait ressortir clairement l'absurdité de toutes les opinions qui spiritualisent la seconde venue de Christ. Nous croyons seulement aux déclarations très-claires que nous donnent les Ecritures concernant cet événement.

Le premier passage sur lequel nous attirons l'attention est un de ceux que les chrétiens lisent toujours avec un nouveau plaisir. C'est un de ceux qui électrisent tout cœur dans lequel se trouve l'amour de Christ. Il fut prononcé dans des circonstances qui ne peuvent manquer de donner une correcte et vivante idée de la nature du retour de notre Sauveur; et il contient une déclaration de la vérité si claire et si forte qu'on ne peut y échapper ou l'ignorer. Nous renvoyons au témoignage des anges et des apôtres, quand ceux-ci se tenaient debout regardant au ciel pour jeter un dernier regard sur leur Maître le jour de son ascension. Quand Jésus eut fini l'œuvre qu'il accomplissait personnellement sur la terre, il conduisit ses disciples jusqu'à Béthanie, leur donna sa dernière bénédiction et fut enlevé au ciel. Et comme, dans un mutet étonné, ils regardaient la nue qui avait caché leur Maître à leur vue, deux hommes en vêtements blancs apparurent devant eux, leur apportant la promesse qui leur convenait le mieux dans cette heure si triste de la séparation, promesse, qui a fortifié et consolé également par la suite les saints de tous les âges qui se sont lamentés sur la longue absence du Seigneur.

Ecoutez ce que dirent les anges: «Hommes galiléens, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel? Ce Jésus, qui a été élevé d'avec vous au ciel, en descendra

de la même manière que vous l'avez contemplé montant au ciel.»

Paroles consolantes! Dignes d'être écrites en lettres d'or, dignes d'être portées comme un fronton entre les yeux, et gravées sur toutes les portes, afin qu'elles soient profondément enracinées dans le cœur de chaque chrétien.

Trois choses sont rendues claires par ce témoignage:

1° Le Seigneur reviendra certainement: «Il viendra.»

2° Sa venue sera personnelle: «Ce même Jésus», etc.

3° Cette venue sera visible dans les nuées du ciel. Autrement ils ne l'auraient pas vu monter au ciel.

Il monta au ciel personnellement, corporellement, visiblement. Ce fut un fait naturel, qu'ils virent de leurs yeux, accompli à la lumière du jour. Ils le virent s'élever dans une véritable nuée qui le cacha à leurs yeux. De la même manière il reviendra. Les nuées le révéleront certainement. Tous les yeux le verront. Même ceux qui voudraient être cachés de la présence du Seigneur, diront aux montagnes de les mettre à couvert de devant la face du Seigneur en majesté et en gloire. Bénis soient ceux qui seront préparés pour voir venir le Seigneur comme ami et Sauveur, et qui le salueront avec la joie qui naît de la connaissance sûre que leur salut est finalement accompli. U. S.

LE QUATRIEME COMMANDEMENT.

«Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre; mais le septième jour est le repos de l'Eternel, ton Dieu. Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là; ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger qui est dans tes portes. Car l'Eternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer, et tout ce qui est en eux, et s'est reposé le septième jour: c'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos, et l'a sanctifié.» Ex. 20: 8-11.

Ceci est le quatrième précepte de la loi de Dieu. Dix préceptes ont été proclamés par le grand Législateur. Il les écrivit sur deux tables de pierre, et selon sa direction, Moïse les plaça dans l'arche sous le propitiatoire. Ex. 24: 12; 31: 18; 34: 28; 40: 20. Le propitiatoire était le lieu où le souverain sacrificateur faisait l'aspersion du sang, afin de sauver l'homme de la pénalité que la loi de Dieu inflige au transgresseur. Lévit. 16. Cela montrait que les dix commandements constituaient la loi qui rendait nécessaire la mort de Christ à la place de l'homme pécheur. Ils condamnaient l'homme parce qu'ils condamnaient toutes les espèces de péchés, et l'homme est coupable du péché sous toutes ses formes. 1 Jean 3: 4, 5; Rom. 3: 19, 20. Nous ne pouvons pas transgresser cette loi avec impunité. Cela a coûté la vie au Fils de Dieu de racheter l'homme de sa juste condamnation. Gal. 3: 13. Et nul ne peut participer à cette rédemption, à moins de se repentir, ce qui consiste non-seulement dans la tristesse, qui est selon Dieu, mais dans la cessation des actes du péché et dans l'obéissance. Esa. 1: 16-18; Matth. 3: 8; 2 Cor. 7: 10, 11.

Le quatrième commandement a une place honorable dans la loi de Dieu. Huit des dix préceptes sont donnés très-brièvement, mais Dieu, dans sa sagesse, donne à deux de ces préceptes, une si grande extension qu'ils sont deux fois plus étendus que tous les autres réunis. Ce sont les deux préceptes que l'église de Rome a déclarés cérémoniels. Mais Dieu qui les a crus dignes d'être placés dans la loi morale, a pensé aussi leur donner une étendue telle qu'il soit impossible à l'homme de ne pas les comprendre. Ainsi le quatrième commandement nous ordonne de nous souvenir du jour du repos. Il nous enseigne aussi que le jour du repos est le septième jour; que c'est le repos de l'Eternel. Ensuite il nous montre pourquoi ce titre d'honneur fut donné à ce jour. Il y eut un temps où Dieu créa les cieux et la terre; il employa six jours à l'accomplissement de cette grande œuvre. Le septième jour, il se reposa de toute son œuvre. Ce n'était pas qu'il fut fatigué (Esa. 40: 28), mais afin de faire de ce jour un

mémorial de son œuvre créatrice. Il plaça sa bénédiction sur ce jour, parce que c'est dans ce jour qu'il s'était reposé, puis il le sanctifia et le mit à part par un ordre divin pour un usage saint. Ce fut le septième jour pendant lequel Dieu se reposa, et chaque septième jour du temps doit être célébré en mémoire de la création. Parce que Dieu s'est reposé dans ce jour, l'homme ne doit pas l'employer au travail. Il fut sanctifié par Dieu au commencement (Gen. 2: 2, 3), et ce mémorial fut trouvé digne d'être placé dans la loi morale, afin de montrer aux hommes que le Créateur du ciel et de la terre est l'auteur de cette loi.

Le jour du repos n'est pas une institution juive, car il est de deux mille ans plus ancien qu'Abraham, le père des Hébreux. Ce n'était pas un joug, une servitude, car il fut donné à Adam quand il était encore dans le paradis. Ce n'est pas l'ombre de la rédemption, car il fut institué avant la chute. C'est une institution divine digne d'être placée dans cette loi que Paul appelle sainte, spirituelle, juste et bonne. Rom. 7: 12-14.

La mort de Christ ne l'abolit pas plus que la résurrection de Christ ne change un seul de ces préceptes. Rom. 3: 30. L'Evangile de Jésus-Christ rend possible l'accomplissement de la justice de la loi par l'homme. Rom. 8: 3, 4. Et un apôtre inspiré nous dit que si nous transgressons un seul commandement, nous sommes coupables, comme transgresseurs de la loi. Jacq. 2: 8-12.

Le quatrième commandement n'est pas difficile à comprendre. Il ordonne que nous nous souvenions du jour de notre Créateur pour le sanctifier. Il n'est pas possible d'appliquer ce commandement au premier jour de la semaine. Aussi longtemps que la loi de Dieu durera, l'autorité de ce commandement subsistera; et tant que la loi durera, le genre humain est sous l'obligation de sanctifier ce jour comme mémorial de la création du ciel et de la terre. J. N. A.

LE SEPTIEME COMMANDEMENT.

Le quatrième commandement est placé à la base de la religion, car il révèle le vrai Dieu, c'est-à-dire le Créateur du ciel et de la terre; et il montre la raison pour laquelle l'adoration lui est due de la part de toutes les créatures intelligentes, car elles ont été toutes créées par lui. Apoc. 4: 11. Le septième commandement est placé à la base de toute chasteté. Il a pour but de nous garder dans la pureté, dans la chasteté et la vertu. Ces deux commandements sont en rapport intime; ils sont destinés à garder deux institutions sacrées qui ont été données à l'homme dans le paradis avant la chute. Ces deux institutions sont le mariage et le Sabbat. L'une et l'autre furent données pour toute la famille humaine (Marc 2: 27; 1 Cor. 14: 9), et non-seulement pour une dispensation ou pour une nation. Le quatrième commandement garde la sainteté d'une de ces institutions et le septième, la sainteté de l'autre.

Dieu a eu en vue de préserver, par le septième commandement, la famille humaine, de toute impureté, de tout vice secret et de toutes sortes d'impudicités. Heureuse aurait été la famille humaine si l'institution de Dieu, le mariage et la loi de Dieu concernant la chasteté eussent été honorées par elle comme sacrées. Mais dans tous les âges les multitudes ont renversé les barrières des vertus et cherché leur bonheur dans le vice. Le fait que tous ceux qui se sont livrés au vice se sont plongés eux-mêmes dans le malheur, n'a pas suffi pour empêcher ceux qui les ont suivis de marcher sur leurs pas. Satan a fait croire à l'homme qu'il trouverait plus de bonheur en violant ce commandement qu'en le gardant. Et ainsi ils ont essayé la coupe du péché, et toujours ils ont éprouvé le même résultat; à savoir que le péché mène toujours à la ruine et jamais au bonheur.

C'est une chose très-surprenante que certains hommes qui ont occupé la place de ministres de Dieu se sont plongés dans ce honteux péché. Par de telles actions, ils ont donné l'occasion aux ennemis de

la religion de blasphémer. Peut-être que le scandale le plus grand qui ait été placé devant les pécheurs a été le cas de ces ministres chrétiens qui ont pris avantage de leur ministère sacré pour faire tomber dans ce péché des personnes confiantes. Ces hommes ont changé la grâce de Dieu en dissolution en faisant de leur profession un moyen de séduire les autres dans ce péché. Il y a peu de péchés plus abominables que celui-ci, et il y a peu de pécheurs qui rencontreront une punition aussi terrible que ces soi-disant ministres de Christ qui osent violer le septième commandement. Voyez 2 Pier. 2 et l'épître de Jude.

Au commencement Dieu créa un homme et une femme et il établit entre ces deux êtres l'institution du mariage. Ce fait est comme un divin modèle. Gen. 2; Mal. 2: 15; Matth. 19: 4, 5. Si l'homme s'était toujours attaché à cette institution divine, la paix, la pureté et l'amour auraient prévalu dans le cercle de la famille, et chaque famille aurait représenté quelque chose de l'amour et de la joie du ciel lui-même.

Le premier homme qui pratiqua la polygamie fut Lémec, descendant de Cain. Gen. 4: 19. Mais plus tard la polygamie devint générale dans le monde et fut une des causes directes du déluge. Gen. 6: 1-3.

La polygamie, comme le divorce, fut permise pendant un certain temps parmi les Juifs à cause de la dureté de leur cœur, et à cause des ténèbres de ces temps-là, mais cette coutume ne fut jamais approuvée par Dieu; et l'histoire de toutes les familles dont parle la Bible, où la polygamie avait été établie, montre le tableau de misères telles que c'est un témoignage puissant contre cette coutume.

Les pécheurs n'aiment jamais la contrainte de la loi de Dieu. Mais les hommes dont le cœur a été changé par la grâce de Dieu, marchent librement pendant qu'ils observent religieusement les commandements de Dieu. Ps. 119: 44. Ils ne désirent rien de ce que Dieu défend; ils ne trouvent que de bonnes choses dans ce que Dieu commande, et ils voient seulement du mal dans ce qu'il condamne. Il n'y a pas de meilleure preuve d'un mouvement religieux parmi les hommes que d'observer si ce mouvement abaisse ou élève le niveau moral. Et il n'y a point de peuple qui estime légèrement le septième commandement ou qui regarde légèrement l'institution du mariage et fasse peu de différence entre la vertu et le vice, qui soit digne d'être regardé pendant un seul moment comme peuple de Dieu.

Dans tous les âges, le monde a eu l'occasion d'être scandalisé par les péchés honteux commis par des hommes qui ont fait une grande profession de piété. Néanmoins le caractère de Dieu, de la Bible et de la religion est exprimé exactement dans la loi morale. Et si ce péché honteux est trouvé ou nous le soupçonnons le moins, il ne s'ensuit pas que Dieu sanctionne le péché ou que toute religion soit hypocrite. Dieu nous donne, dans sa Parole, des avertissements contre les mauvaises actions d'hommes qui professent être ses serviteurs; et le grand jour du jugement montrera la rétribution terrible de ces hommes. J. N. A.

LA RELIGION QUI POURRA SUBSISTER AU JOUR DU JUGEMENT.

Notre Seigneur nous enseigne que plusieurs personnes se trouveront perdues au jour du jugement qui n'avaient aucune idée d'un sort si terrible. Matth. 7: 22, 23. Ils sont si confiants dans leur droit à la vie éternelle qu'ils rappellent au Juge qu'ils ont prophétisé en son nom; qu'ils ont chassé les démons et fait plusieurs miracles en son nom. Et alors, pour la première fois, ils apprennent que Christ ne les a jamais connus. Cela ne peut pas signifier que Christ ne connaissait pas ces personnes, vivaient dans le monde, et que Christ ignorait que ces personnes aient prophétisé en son nom; cela signifie seulement qu'il ne les a jamais reconnues comme ses serviteurs.

Mais nous ne sommes pas dans l'incertitude concernant la cause de leur perdition; notre Seigneur en révèle le secret

en ajoutant ces mots: «Retirez-vous de moi, vous qui vous adonnez à l'iniquité!» Maintenant nous apprenons le caractère réel de ces hommes. Ils ont invoqué le nom de Christ, mais ils ne se sont pas retirés de l'iniquité. Ils ont prêché aux autres, mais ils ont négligé la pratique pour eux-mêmes. Peut-être qu'ils pensaient que leur devoir était accompli quand ils avaient indiqué le droit chemin aux autres, et que Dieu ne leur avait pas imposé le devoir d'obéir autant que celui de prêcher. Peut-être que plusieurs d'entre eux ne préchaient pas même la nécessité de se retirer de l'iniquité. Ils ont cru qu'ils pourraient être sauvés par la foi sans les œuvres, par la grâce sans l'obéissance. Ils furent certainement perdus parce qu'ils ne se détournèrent pas du péché pour vivre dans l'obéissance. Ils sont actuellement les ouvriers de l'iniquité et le lac de feu est leur part finale.

Nous n'avons pas besoin d'une telle religion. Elle tromperait ceux qui la posséderaient dans ce temps, et les perdrait au jour du jugement. Nous avons besoin de la religion que notre Seigneur a démontrée dans son discours sur la montagne. Ce n'est pas seulement une profession des lèvres que Christ a demandée, mais une *pratique* de ce qui est juste. Quelle doctrine enseigne Christ quand il nous commande: «Toutes les choses donc que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les leur aussi de même; car c'est la loi et les prophètes.» Matth. 7: 12. Quelle chasteté n'enseigne-t-il pas quand il explique le septième commandement Matth. 5: 27, 28. Quelle obéissance à tous les commandements ne nous enseigne-t-il pas aussi dans Matth. 5: 17-19.

Mais le monde est plein de gens qui pensent être chrétiens et qui ne sont ni strictement honnêtes, ni vertueux dans leur vie privée, ni absolument vrais dans leurs paroles. Ils aiment à tromper dans leurs affaires, ils aiment à prendre avantage de la nécessité de leur prochain, de son ignorance ou de la confiance qu'il a de leur apparence prohibée pour le dérober. Ils appellent ces choses des affaires, et ils ne pensent pas qu'elles sont contraires à la vraie religion. Ils ne comprennent pas que l'homme qui ne donne pas un bon poids ou une bonne mesure commet un larcin. Ils ne pensent pas que l'homme qui vend un mauvais article pour un bon, est non-seulement un voleur, mais un menteur; et que tous les menteurs auront leur part dans le lac de feu. Ils ne considèrent pas que Dieu veuille sur leurs actions secrètes, et que tout éloignement de la vertu, tout acte de vice secret, tout acte qui peut faire tomber les autres dans le péché, toute méchanceté est enregistrée par l'ange de Dieu, et que Dieu amènera toutes ces choses en jugement (Ecl. 12: 15, 16), et qu'il rendra à chacun selon ses œuvres. Rom. 2: 5-9.

La religion pure et sans tache engagera l'homme à se conserver pur des souillures de ce monde. Jacq. 1: 27. Elle rendra les maîtres justes et les serviteurs fidèles. Eph. 6: 5-9. Elle portera chacun à regarder aux intérêts des autres et non aux siens seulement. Phil. 2: 4. Elle rendra l'homme juste, honnête et vertueux. Phil. 4: 8. Elle rendra les mains pures et le cœur net. Ps. 24: 4. Elle rendra les parents tendres et affectueux, et les enfants fidèles et obéissants. Elle fera que l'homme portera témoignage à la vérité, même à son dommage. Ps. 15: 4. Elle portera l'homme à vivre comme Christ a vécu et à marcher comme Christ lui-même a marché, de sorte que sa lumière luise devant les hommes, et qu'ils voient ses bonnes œuvres, et glorifient son Père qui est aux cieux. Matth. 16: 24; 5: 16.

J. N. A.

LA RÉSURRECTION.

Parmi les vérités les plus précieuses qui sont révélées dans la Bible, est la doctrine de la résurrection. Pendant six mille ans la mort a dominé sur l'homme. Les justes de tous les âges dorment dans la poudre de la terre. Même un grand nombre de ceux qui nous sont chers sont descendus dans la tombe, et lorsque nous pleurons sur eux, nous bâtons aussi le moment où nous occuperons la même

place. Mais Dieu soit loué, nous ne nous attristons pas comme ceux qui sont sans espérance. La mort n'est pas un sommeil éternel. Christ, l'auteur de notre salut, est descendu de la ville de Dieu afin de mourir pour l'homme. Il ne connaissait aucun péché, mais il fut fait péché pour nous (2 Cor. 5: 21), et il mourut pour nous sur la croix comme un sacrifice pour nos péchés. Mais la mort n'avait pas le pouvoir de retenir en sa puissance le Fils de Dieu qui était sans péché. Il mourut pour nos offenses et ressuscita pour notre justification. Rom. 4: 25. Sa résurrection montre que son sacrifice a été accepté. La résurrection de Christ est le gage de la résurrection du peuple de Dieu. Si nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, de même aussi ceux qui dorment en Jésus, Dieu les ramènera avec lui. 1 Thess. 4: 14. Dieu promet de racheter son peuple de la puissance du sépulcre. Os. 13: 14. Le Fils de Dieu descendra du ciel dans ce but. 1 Thess. 4: 15, 16. La trompette de Dieu sonnera. 1 Cor. 15: 51, 52. Tous ceux qui sont à Christ entendront alors sa voix et sortiront en résurrection de vie. Jean 5: 28, 29; 1 Cor. 15: 23. Ceci est appelé par Jean la première résurrection, et tous ceux qui auront part à cette résurrection seront heureux et saints. Apoc. 20: 4-6. Ils seront égaux aux anges et ils seront les enfants de Dieu, étant fils de la résurrection. Luc. 20: 35, 36. Alors Job verra Dieu de sa chair, et ses yeux verront le Rédempteur. Job 19: 25-27. Le corps mort d'Ésaïe se lèvera de la poudre. Ésaïe 26: 19. Le prophète Ézéchiel nous montre comment cette restauration sera accomplie, et il affirme que le peuple de Dieu, après la résurrection se tient debout comme une grande armée. Ézéch. 37: 1-14. Alors ils se lèveront pour rencontrer le Seigneur en l'air, et ils seront toujours avec le Seigneur. 1 Thess. 4: 17, 18.

Nous ne pouvons pas demander quelque chose de plus grand que cette promesse. La domination de la mort sera détruite, et la mort elle-même, notre dernière ennemie sera détruite. Avec une joie inexprimable, le peuple de Dieu s'écriera: «Où est, ô mort! ton aiguillon? où est, ô sépulture! ta victoire?» 1 Cor. 15: 55. Tous les saints porteront l'image du second Adam. Ils ne sont pas seulement comme Christ dans son caractère de sainteté, mais comme Christ dans sa beauté glorieuse. 1 Cor. 15: 47-49; 2 Thess. 1: 10; 1 Jean 3: 2. Paul compte tous les avantages terrestres comme des riens, si, par un moyen quelconque, il peut obtenir la résurrection des justes. Phil. 3: 10, 11. Et ne ferons-nous pas aussi un grand effort afin d'avoir une part à la résurrection des justes, et pour éviter d'avoir une part à la résurrection de la condamnation? J. N. A.

TÉMOIGNAGES APOSTOLIQUES SUR LA LOI.

Rom. 7: 7-12, 22. «Que dirons-nous donc? La loi est-elle péché? A Dieu ne plaise! Au contraire, je n'ai point connu le péché, sinon par la loi; car je n'eusse pas connu la convoitise, si la loi n'eût dit: Tu ne convoiteras point. Mais le péché, ayant pris occasion par le commandement, a produit en moi toute sorte de convoitise, parce que sans la loi le péché est mort. Car autrefois que j'étais sans la loi, je vivais; mais quand le commandement est venu, le péché a commencé à revivre, et moi je suis mort; et le commandement qui m'était donné pour avoir la vie, a été trouvé me donner la mort. Car le péché, prenant occasion du commandement, m'a séduit, et par lui m'a mis à mort. La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste et bon.» «Car je prends bien plaisir à la loi de Dieu quant à l'homme intérieur.»

Dans ce passage Paul nous donne une partie importante de son expérience chrétienne. Il reconnaît que la loi est le moyen par lequel il a été convaincu de péché. Il certifie aussi qu'il prend plaisir à la loi de Dieu quant à l'homme intérieur, qu'il était le résultat de l'œuvre de la grâce dans son cœur. Et si la loi de Dieu était bonne pour convaincre Paul de péché, elle est bonne pour nous convaincre de

péché; si elle était sainte, juste et bonne au temps où Paul écrivit ce témoignage, elle est sainte, juste et bonne aujourd'hui; si Paul y prenait plaisir, nous aussi devons y prendre plaisir.

1 Cor. 15: 55, 56. «Où est, ô mort! ton aiguillon? Où est, ô sépulture! ta victoire? Or, l'aiguillon de la mort, c'est le péché; et la puissance du péché, c'est la loi.»

Ceci est dit à l'égard de la victoire que les justes remporteront sur la mort à la résurrection des justes. «Où est, ô mort! ton aiguillon?» sera alors le langage de tous ceux qui seront rachetés de la mort. Mais l'aiguillon de la mort, ou ce qui cause la mort, c'est le péché; et la puissance du péché, c'est la loi. Ici l'apôtre montre d'une manière conclusive que la mort vient par la transgression de la loi. Les justes triompheront de la première mort. Que Dieu nous garde de recevoir la punition finale et complète de la loi de Dieu dans les peines affreuses de la mort seconde, contre laquelle il n'y aura point de remède.

Jacq. 2: 8-12. «Que si vous accomplissez la loi royale, qui est selon l'Écriture: Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien. Mais si vous avez égard à l'apparence des personnes, vous commettez un péché, et vous êtes convaincus par la loi comme des transgresseurs. Or, quiconque aura gardé toute la loi, s'il vient à pécher en un seul point, il est coupable de tous. Car celui qui a dit: Tu ne commettras point adultère, a dit aussi: Tu ne tueras point. Si donc tu ne commets point adultère, mais que tu tués, tu es un transgresseur de la loi. Parlez et agissez comme devant être jugés par la loi de la liberté.»

Ceux qui accomplissent la loi dont il est ici question, font bien et sont approuvés de Dieu. Cette loi procède d'une haute autorité: c'est la loi royale, la loi du grand Roi. Elle n'est pas l'écriture: Tu aimeras ton prochain comme toi-même, mais elle est *selon* cette écriture; et cela est vrai de la loi des dix commandements dont les six derniers préceptes sont fondés sur l'amour du prochain. Et dans ce passage deux de ces commandements sont cités ainsi: «Car celui qui a dit: Tu ne commettras point adultère, a dit aussi: Tu ne tueras point.» Et celui qui a dit ces choses, a dit aussi dans la même loi: «Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier... le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu. Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là.» Ex. 20: 8-10. «Quiconque aura gardé toute la loi, nous dit l'apôtre, s'il vient à pécher en un seul point, il est coupable de tous.» Non qu'il ait violé tous les préceptes de la loi, mais il a péché contre l'autorité qui a donné toute la loi; il est un transgresseur. Ceci est en harmonie avec la déclaration de Christ qu'un seul iota ou un seul trait de lettre de la loi ne passera point. Et nous appliquerons ici le raisonnement de l'apôtre au Sabbat: Si donc nous ne commettons point adultère, mais que nous violons le Sabbat, ne sommes-nous pas des transgresseurs de la loi? Enfin, l'apôtre exhorte ses lecteurs à parler et à agir comme devant être jugés par cette loi, qui est la loi de la liberté, parce que ceux qui la gardent ne sont point sous la condamnation, mais ayant le Saint-Esprit qui les assiste à faire le bien, ils sont les enfants libres du Très-Haut; et n'ayant aucune crainte, sinon celle de lui déplaire, ils marchent au large, prenant un grand plaisir dans la voie de ses commandements.

1 Jean 3: 2-6. «Or, nous savons que lorsque le Fils de Dieu sera apparu, nous lui serons semblables; car nous le verrons tel qu'il est. Et quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme lui aussi est pur. Quiconque fait un péché agit contre la loi; car le péché est ce qui est contre la loi. Or, vous savez qu'il est apparu afin qu'il ôtât nos péchés; et il n'y a point de péché en lui. Quiconque demeure en lui ne péche point; quiconque péche, ne l'a point vu, ni ne l'a point connu.»

Ici nous voyons que ceux qui ont l'espérance d'être faits semblables à Christ à sa venue, chercheront à se purifier comme Christ est pur. Ils chercheront à se puri-

fier de leurs péchés. Le péché est ce qui est contre la loi, et il n'y avait point de péché en Christ. Donc Christ a gardé la loi, et pour que nous soyons purs comme Christ est pur, il nous faut la garder aussi. Christ n'est point venu pour ôter la loi, mais pour ôter nos péchés ou nos transgressions de la loi; et ceux qui demeurent en Christ ne péchent point; tandis que ceux qui péchent n'ont point connu Christ. Quelle réprimande brûlante l'aimable Jean ne dirige-t-il pas ici contre ceux qui prétendent regarder à Christ et suivre son exemple, et qui en même temps montent, par leurs transgressions volontaires de la loi de Dieu, qu'ils sont opposés à Christ et à son œuvre.

Nous voyons que tout ce qui nous est commandé dans les Écritures établit la loi de Dieu. Tout ce que Dieu fait pour nous aider à surmonter le mal montre que le grand objet du plan du salut est de nous ramener à l'obéissance de la loi morale. Si la loi a été abolie, comme quelques-uns prétendent, alors il n'y a point de péché (Rom. 7: 8; 4: 15), et il n'est plus besoin de repentance, de foi et des autres devoirs que nous avons à remplir pour obtenir le secours de Dieu et parvenir à la sainteté. Dès lors il n'y a pas de lieu pour la grâce, ni pour la fontaine qui est ouverte en Christ pour le péché et la souillure; car il n'est pas besoin de pardon ni de purification: il n'y a rien à guérir. Alors Christ, comme observateur de la loi, ne devrait pas être notre modèle, et nous n'avons pas besoin d'imiter Celui que nous avons cru être le plus aimable caractère qui ait jamais vécu parmi les hommes; plus besoin des vertus chrétiennes et des fruits de l'Esprit, qui sont les qualités que commande la loi. Donc les hommes peuvent penser, parler et agir comme il leur plaît; ils peuvent haïr Dieu et leur prochain, s'idoliser eux-mêmes, prodiguer leurs meilleures affections à des bagatelles, et garder leurs plus mauvaises affections pour leur Créateur; ils peuvent suivre les païens dans leur basse idolâtrie, parler de leur Créateur et s'adresser à lui avec irrévérence, maudire leurs semblables créés à l'image de Dieu, et négliger le saint Sabbat; ils peuvent déshonorer leurs parents et leurs supérieurs, tuer, commettre adultère et chérir toute sorte d'impureté, dérober, dire de faux témoignages et convoiter tout ce qui appartient à leur prochain: en un mot, ils peuvent avec pleine liberté violer tous les commandements. Alors que tous les messagers de la croix gardent le silence sur ces sujets qui ont occupé leurs esprits, et les ont portés à travailler et à souffrir en vain, et qu'ils abandonnent leur mission, confessant leur erreur; qu'ils cessent de supplier le pécheur avec des accents de pitié, de se réconcilier avec Dieu et de fuir la colère à venir; et que tous ceux qui croient à l'Évangile de Christ, en fassent ainsi; que le Saint-Esprit et les bons anges cessent de prendre part à la sanctification des hommes, et retournent à leur domicile en haut, confessant qu'ils ont appris un meilleur chemin; que Satan et les méchants se réjouissent et rignent; car il n'y a plus de loi, plus de péché, et nulle nécessité de faire quelque chose pour être sauvé!

Cher lecteur, l'Évangile de Christ n'approuve pas le péché, et il n'est pas opposé aux commandements de Dieu. «Ici sont ceux», dit le dernier message, «qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.» Apoc. 14: 12. La foi de Jésus est l'Évangile de Jésus, le remède contre le péché. Actes 6: 7; 13: 8; Rom. 1: 5; 2 Tim. 4: 7; Jude 3; Apoc. 2: 13. Jésus n'est pas venu pour sauver les hommes dans leurs péchés, mais de leurs péchés. Matth. 1: 21. C'est pourquoi le premier précepte de l'Évangile est: Repentez-vous de vos péchés. Oh! gardez tous les commandements de Dieu, afin que vous receviez cette bénédiction invitante que Jésus prononce sur ceux qui gardent les commandements avant sa venue:

«Voici, je viens bientôt; et ma récompense est avec moi, pour rendre à chacun selon son œuvre... Bienheureux sont ceux qui font ses commandements, afin qu'ils aient droit à l'arbre de vie, et qu'ils entrent par les portes dans la cité.» Apoc. 22: 13, 14. D. T. BOURDEAU.

NOUVELLES INTERESSANTES DE L'AMÉRIQUE.

Nous recevons des paroles encourageantes des frères Van Horn et Waggoner qui évangélisent maintenant dans l'Oregon sur la côte du Pacifique. Ils écrivent un rapport en date du 14 août, montrant le résultat de leurs conférences dans la ville de Salem, capitale de cet état. Par la permission et la complaisance du maire et du conseil de ville, ils ont dressé leur grande tente dans le parc central de la ville. Des centaines de personnes ont entendu leurs discours chaque soir, et plusieurs ont reconnu qu'ils avaient entendu la vérité. Vingt personnes ont formé une alliance, promettant de garder les commandements de Dieu, et on espère qu'une grande église sera formée dans cette ville.

Les nouvelles de Rome, New-York sont très-intéressantes. L'œuvre progresse par le moyen des conférences qui se tiennent sous une tente dans cette ville. Le pasteur Canright écrit que soixante-quinze personnes se sont unies pour marcher dans la vérité, et que plusieurs autres prennent un vif intérêt à entendre la Parole de Dieu.

L'influence des conférences qui se tiennent sous la tente à New-Antioch, Ohio, se fait sentir à une distance considérable. Ces conférences sont suivies par des multitudes de personnes qui sont vivement intéressées dans les vérités qui y sont présentées. Les deux autres tentes de l'Ohio viennent d'être posées dans des champs nouveaux, où il y a des indications assez encourageantes.

Nous avons de courts rapports concernant les conférences dans les états d'Indiana, d'Illinois, de Virginie, de Kansas, de Wisconsin, de Kentucky, de Nebraska, et d'Iowa. Des assemblées intéressantes se tiennent dans tous ces états.

Le but de ces assemblées est de placer la vérité à la portée du peuple. Et ce genre de conférences a produit d'heureux résultats. En été les tentes offrent une protection contre la pluie, contre la chaleur excessive du jour, et contre l'humidité de la nuit; elles sont pourvues de bancs convenables, sont bien éclairées, et peuvent contenir de grandes assemblées. Généralement parlant, le peuple se donne beaucoup de peine pour assister à ces assemblées. Le travail de ceux qui en ont la surveillance est considérable et très-fatigant et leur responsabilité est grande, mais le résultat de ce travail se voit dans la conversion de plusieurs personnes à Dieu.

Voici ce que dit un témoin fidèle touchant les bons résultats qui ont été atteints par le moyen de ces conférences:

1° Plusieurs de ceux qui n'avaient jamais témoigné le moindre intérêt pour la Bible, y sont devenus intéressés, et d'autres ont dit: «Ma Bible est un nouveau livre.»

2° Le scepticisme a été dévoilé et combattu, et des incrédules ont été convertis.

3° Des milliers de pécheurs ont été convertis dans ces conférences.

4° Des milliers de personnes ont dit: «Nous n'avons jamais tant appris de la Bible.»

5° Plusieurs chrétiens ont été vivifiés, et ont été portés à se réjouir dans l'amour et dans la vérité de Dieu.

6° Des milliers de personnes ont été mis en garde contre les séductions du spiritisme moderne.

7° La loi de Dieu et l'Évangile de Jésus-Christ ont été exaltés devant le peuple, et plusieurs choses ont été rendues claires à la grande joie de ceux qui cherchent la vérité.

8° L'Esprit de Dieu a sanctionné les vérités qui ont été prononcées, et elles ont été bénies pour le bien de plusieurs: «Vous les connaîtrez donc à leurs fruits», Matth. 7: 20.

En même temps, les conférences générales d'état dont nous avons parlé dans un article précédent, se tiennent sous la surveillance des pasteurs White et Smith. L'Ohio et le Vermont viennent d'avoir leurs conférences; et de telles conférences doivent avoir lieu dans les états du Maine, de New-York, d'Indiana, et de Michigan. Au temps de la conférence du Michigan, aura lieu la conférence générale de tous les états, laquelle sera une conférence de grande importance. La conférence du Vermont et celle de l'Ohio furent très-profitables, et quant à leur caractère, il était semblable à celui des conférences dont nous avons parlé dans un article précédent. Le travail des ministres qui ont la surveillance de ces conférences et qui s'occupent des grands intérêts de l'œuvre dans les divers états, est beaucoup plus grand et plus épuisant que celui des autres mi-

nistres. Evidemment la bénédiction du Seigneur repose sur son peuple en Amérique qui se consacre à son œuvre. Ces choses nous causent de la joie en Europe, et devraient nous porter à tellement travailler que nous puissions atteindre des résultats qui encourageront nos frères en Amérique.

J. N. A.

LE SABBAT DANS LE NOUVEAU TESTAMENT.

Le Nouveau Testament attache une grande importance à l'ancien Sabbat. En le consultant vous trouverez les faits suivants:

1° Christ dit: «Le Sabbat a été fait pour l'homme.» Marc 2: 27. Le Sabbat a été fait à la création, et pour le premier homme comme représentant du genre humain. Gen. 2: 2, 3; Ex. 20: 8—11.

2° Christ affirme qu'il est permis, que c'est selon la loi, de faire du bien le jour du Sabbat. Matth. 12: 12. Traduction anglaise, et Dictionnaire grec du N. T. par Greenfield.

3° Christ comme notre modèle garda le Sabbat. Luc 4: 16; Jean 15: 10. Que nul n'oppose à ce fait l'idée que Christ fut circoncis, etc. La loi dont la circoncision fait partie fut abolie, mais la loi morale demeure ferme. Et Paul dit: «La circoncision n'est rien, et l'incirconcision aussi n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu.» 1 Cor. 7: 19.

4° Christ commanda à ses disciples de prier que leur fuite de la Judée, qui eut lieu l'an 70, n'arrivât pas en un jour de Sabbat. Et ce n'est pas parce que les portes de Jérusalem devaient être fermées le jour du Sabbat au temps de sa destruction que Christ commanda à ses disciples de prier ainsi; car le commandement de s'enfuir était pour ceux qui seraient «en Judée», et fermer les portes de Jérusalem n'affecterait pas tous ceux qui demeureraient en Judée. C'était donc parce que Christ honorait le Sabbat et désirait que ses disciples l'observassent qu'il enjoignit ce devoir. Et nous sommes justifiés dans notre conclusion par l'historien Josèphe qui, dans son ouvrage intitulé: Les Guerres des Juifs, livre 2, chap. 19, nous informe que quelques jours avant la fuite, les Juifs allèrent en bataille contre les Romains le jour du Sabbat et les mirent en déroute. Les disciples auraient donc pu sortir de Jérusalem. Certes, Christ a beaucoup à dire en faveur du Sabbat. L'écouterons-nous?

5° Ceux qui avaient suivi Jésus gardèrent le quatrième commandement après la crucifixion. Le jour du Sabbat ils se reposèrent, selon le commandement. Luc 23: 56.

6° Les apôtres tenaient leurs assemblées régulières le jour du Sabbat, consacrant ce jour à l'œuvre de l'évangélisation. «Et le jour de Sabbat nous sortimes de la ville, et allâmes au lieu où on avait accoutumé de faire la prière, près du fleuve, et nous étant là assis, nous parlâmes aux femmes qui y étaient assemblées.» Actes 16: 13. Lydie fut convertie, et l'église des Philippiens fut commencée. «Ils vinrent à Thessalonique, où il y avait une synagogue de Juifs. Et Paul, selon sa coutume, s'y rendit, et durant trois Sabbats il disputait avec eux par les Écritures... Et quelques-uns d'entre eux entrèrent... et une grande multitude de grecs.» Actes 17: 1, 2, 4. «Après cela, Paul, étant parti d'Athènes, vint à Corinthe. Et chaque Sabbat il disputait dans la synagogue... Il demeura donc là un an et six mois.» Actes 18: 1, 4, 11. Et ainsi l'église de Corinthe fut formée. Les apôtres ne prêchaient pas le jour du Sabbat simplement, pour s'accommoder aux Juifs. Pour montrer que tel était le cas, il faut d'abord prouver que le Sabbat fut aboli. En présence du fait que la loi sabbatique est immuable, nous concluons qu'ils faisaient du Sabbat un jour de culte, parce qu'ils prenaient plaisir à la loi de Dieu.» Rom. 7: 22.

7° Les apôtres prêchèrent le jour du Sabbat dans la ville d'Antioche, à l'invitation spéciale des Gentils. «Les Gentils les prièrent qu'au Sabbat suivant ils leur annonçassent ces paroles... Et le Sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla pour oïr la parole de Dieu.» Actes 13: 42, 44.

8° Le Sabbat du septième jour est mentionné cinquante-neuf fois dans le Nouveau Testament, qui en parle invariablement comme d'une institution existante.

9° Tous les passages du Nouveau Testament qui établissent la perpétuité et l'importance de la loi des dix commandements, établissent la perpétuité et l'importance du Sabbat qui fait partie de

cette loi. Quand Christ certifie qu'il n'est point venu anéantir la loi, nous disons qu'il n'est point venu anéantir le Sabbat qui est une partie de la loi. Quand il dit que pas un seul iota ou un seul trait de lettre de la loi ne passera jusqu'à ce que le ciel et la terre soient passés, il montre que le Sabbat sera obligatoire, au moins, durant cette dispensation. Quand, en parlant des dix commandements, il dit: «Que si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements.» il fait de l'observance du Sabbat un devoir important à accomplir pour avoir la vie éternelle.

Quand Paul dit: «Anéantissons-nous donc la loi par la foi? Non sans doute; mais au contraire, nous affermissons la loi.» (Rom. 3: 30), nous affirmons que le Sabbat n'est point anéanti, mais qu'il est affermi par la foi. Quand Paul dit que la loi est sainte, et le commandement est saint, juste et bon (Rom. 7: 12), nous disons la même chose du quatrième commandement. Quand il dit: «Je prends bien plaisir à la loi de Dieu» (verset 22), nous concluons qu'il prenait plaisir au Sabbat de cette loi. Quand Jean affirme que «le péché est ce qui est contre la loi» (1 Jean 3: 4), nous concluons logiquement que c'est un péché de transgresser le quatrième commandement. De plus quand il certifie que «c'est en ceci que consiste notre amour pour Dieu: que nous gardions ses commandements» (1 Jean 5: 3), nous croyons que nous montrons notre amour pour Dieu en gardant le Sabbat. Quand, en parlant de la loi qui dit: «Tu ne commettras point adultère», et «Tu ne tueras point», Jacques nous commande de parler et d'agir «comme devant être jugés par la loi de la liberté», nous inférons que nous serons jugés par le commandement du Sabbat ainsi que par les autres préceptes de la loi morale.

D. T. BOURDEAU.

LEÇONS BIBLIQUES.

9^e leçon. Genèse 14.

DÉLIVRANCE DE LOT.

Explications. Versets 1—4. Lot était à Sodome depuis quelques années quand il fut douloureusement éprouvé. Dans la magnificence qu'il habitait se trouvaient cinq villes: Sodome, Gomorre, Adma, Tseboim et Bélah. Ces villes refusent de payer le tribut au roi d'Hélan, et celui-ci veut les y forcer en leur livrant la première bataille dont nous parle la Bible. Versets 5—12. Les rois du nord vainquirent les cinq rois de la plaine qui s'enfuirent et tombèrent dans les puits de bitume qui étaient nombreux dans cette partie du pays. Le pays est livré au pillage, et Lot, quoique étranger, fut fait prisonnier et vit toutes ses richesses enlevées; il est conduit par des soldats qui le traitent sans doute durement.

Versets 13—17. Un homme, échappé au désastre de Sodome, vint en toute hâte annoncer à Abram le malheur de son neveu.

Abram réunit aussitôt 318 de ses serviteurs, et trois des amis du patriarche avec leurs serviteurs s'unissent à lui. Avec la protection de Dieu, cette petite armée battit les ennemis des rois de la plaine et délivra Lot.

Versets 18—24. Melchisédec, roi et sacrificateur de Salem, bénit Abram, au nom de l'Éternel. Lisez: Matth. 16: 26; Ps. 82: 4; 1 Cor. 13: 5.

Réflexions. Les personnes qui habitent un milieu des méchants sont souvent punies avec eux. C'est ce qui arriva à Lot. Il était allié de la méchanceté des gens de Sodome (2 Pier. 2: 8), mais cela ne suffisait pas. Il eut mieux valu qu'il perdît ses richesses et qu'il retournât vers son oncle, mais il préféra les délices du pays et il porta bientôt la peine de son péché.

Abram est ému au récit du malheur de Lot, il se montre prompt à secourir, habile dans le combat, courageux pendant l'action, humble et reconnaissant envers Dieu après la victoire. Enfin, il est généreux dans son offrande à l'Éternel, juste envers ceux qui l'ont aidé, et, pour lui-même, d'un désintéressement complet.

10^e leçon. Genèse 15—17.

PROMESSE DE L'ÉTERNEL À ABRAM.

Explications. Versets 1—7. Abram reçoit la promesse que sa postérité serait aussi nombreuse que les étoiles des cieux et Abram craint, quoique toutes les apparences fussent contraires à ce témoignage.

Versets 8—21. Abram offre un sacrifice à l'Éternel et une nuée d'oiseaux se jette sur l'autel pour dévorer la chair des victimes, image des dangers et des com-

bats qui attendaient le peuple de l'alliance.

Versets 8—17. Dieu annonce à Abram la captivité de ses descendants en Égypte, leur retour en Canaan et le châtiment des Cananéens. L'acte de passer entre des victimes sacrifiées était une sorte d'imprécation, et ce feu était un signe de la présence de l'Éternel.

Chap. 16, versets 1—6. Sarai, suivant la coutume de ce temps-là, donne sa servante Agar pour femme à Abram. Le patriarche céda aux instances de sa femme sans consulter l'Éternel. Agar s'enorgueillit tellement qu'elle méprisait sa maîtresse; Sarai la maltraite et Agar s'enfuit, sans doute pour retourner dans son pays, mais on ira-t-elle à travers un pays rempli de bêtes sauvages, de fosses profondes et de voleurs audacieux? Après une journée de marche, elle s'arrête et s'assied en pleurant.

Versets 7—16. L'ange de Dieu n'appelle pas Agar femme d'Abram, mais servante de Sarai; car aux yeux de Dieu, il n'y avait que Sarai qui fut femme d'Abram. Agar reçoit humblement les avis de l'ange et se soumet à sa maîtresse. Elle donne naissance à un fils qui fut appelé Ismaël (Dieu a exaucé). Abram était alors âgé de quatre-vingt-six ans. Lisez: Hébr. 11: 4; Gal. 3: 6—9; 1 Sam. 1: 2, 6, 7.

Réflexions. Dieu avait promis à Abram que sa postérité serait aussi nombreuse que les étoiles des cieux, mais il y avait dix ans qu'ils étaient dans le pays de Canaan, et Sarai n'avait point d'enfant. Elle a la malheureuse idée que peut-être Dieu veut donner ce fils promis à Abram par une autre femme. C'était contraire à la volonté de Dieu, qui laisse pourtant commettre la faute à son serviteur, mais les conséquences de cette action seront plus efficaces pour corriger son serviteur que ne l'aurait été la défense la plus positive. Nos fautes entraînent toujours à leur suite des souffrances qui nous éloignent du péché, si nous les reconnaissons. Abram reçoit le nom d'Abraham et la circoncision comme signe de son alliance avec Dieu. Gen. 17.

11^e leçon. Genèse 18.

ABRAHAM INTERCÉDANT POUR SODOME.

Explications. Versets 1—8. Abraham, sans le savoir, reçoit trois anges qu'il invite à se reposer sous un arbre, car les tentes ne servaient d'abri que pour la nuit.

Versets 9—15. L'un d'eux, appelé l'Éternel, dit à Abraham qu'il aurait un fils après un an; mais Sara, cachée derrière la toile de sa tente, en doute, et l'Éternel la reprit.

Versets 16—33. Deux des anges continuèrent leur chemin, tandis que l'Éternel demeura auprès d'Abraham pour lui annoncer le but de leur voyage.

Les habitants des villes de la plaine ont été peu touchés de la délivrance que Dieu leur a accordée, et ils ont continué à pécher contre Dieu. Ils pensaient sans doute que Dieu prend peu garde aux péchés des hommes; mais ils se trompaient. Dieu dit que le cri de leurs péchés était monté jusqu'à Lui! Et l'heure du châtiment allait sonner.

Abraham attiré, pense qu'il y a dans un pays aussi peuplé quelques familles, quelques hommes qui craignent Dieu, et il demande le pardon de la ville entière pour l'amour des quelques justes qui pourraient l'habiter. Abraham craignant de fixer un chiffre trop grand, le diminue à cinq prises; et le Dieu de toute miséricorde dit qu'il ne détruirait pas la ville s'il y trouvait dix justes. Abraham, en retournant dans sa tente, avait le cœur bien angoissé. Il n'avait pas osé demander d'une manière précise le salut de son neveu et celui de sa famille. Lisez: Hébr. 13: 2; 1 Pier. 4: 10; Ezé. 16: 49, 50; 4 Tim. 2: 1; Col. 4: 2.

Réflexions. Quelle différence frappante n'y avait-il pas dans la position respective d'Abraham et de Lot. L'Éternel parle à Abraham comme un ami parle à son ami, tandis que Lot est menacé de perdre jusqu'à sa vie dans la société des impies. L'exemple d'Abraham nous montre que nous pouvons prier pour ceux auxquels nous ne pouvons avoir accès, et que nous pouvons le faire avec une entière liberté. Mais suivons l'exemple de Christ qui lui-même intercède pour nous, afin que Dieu incline toujours un plus grand nombre de cœurs à son obéissance.

12^e leçon. Genèse 19.

SODOME ET GOMORRE DÉTRUITES.

Explications. Versets 1—3. Lot a des habitudes d'hospitalité et il est heureux de loger ces étrangers qui avaient l'intention de demeurer dans les rues de Sodome.

Versets 4—11. Une grande ruine se fait entendre et une multitude d'hommes

commandant avec menace que Lot fasse sortir ces deux étrangers de chez lui. Lot connaît leur méchanceté et il refuse d'accéder à leur demande. Les anges interviennent pour sauver Lot de la fureur de ces méchants. Lot comprit alors qu'il avait logé des êtres célestes, et il commença sans doute à s'en réjouir. Il fit ses préparatifs de départ et avertit ses parents et ses amis. Mais personne ne voulut le croire; il en fut comme au temps de Noé et comme il en est de nos jours. Luc 17: 26-32.

Versets 12-26. Lot ne se hâta pas de quitter une ville où il laissait tous ses trésors et les anges durent le prendre par la main pour le faire sortir avec sa femme et ses filles. Par amour pour Lot, Dieu épargna Bélah ou Tsohar. (petite).

Versets 27-29. Quelle terrible journée pour Lot et ses filles! La femme de Lot, ne croyant pas complètement la menace de l'ange, mourut victime de sa désobéissance; elle devint une statue de sel. La belle vallée de Siddim est encore aujourd'hui misérable et triste, comme sous le poids de la malédiction. Lisez: Hébr. 1: 14; 3: 7, 8; Matth. 10: 14, 15; Luc 17: 32; Ps. 73: 19; 2 Pier. 3: 7, 10; Luc 17: 28-30.

Réflexions. Comment un exemple aussi frappant n'a-t-il pas porté les hommes à se convertir? Les habitants de Sodome n'avaient-ils pas l'exemple du déluge encore si près d'eux? Sans doute, mais les hommes de nos jours ont encore moins d'excuses, car nous avons les enseignements de Jésus lui-même. Il n'y avait rien dans la nature qui pût faire prévoir aux habitants de Sodome la terrible catastrophe, et Lot passa à leurs yeux pour un homme superstitieux et ridicule. Jésus a dit que vers la fin, les hommes ne croiraient pas non plus en lui, et nous voyons que, malgré les déclarations positives des prophètes, très-peu de gens croient à la venue prochaine de Christ. Que le Seigneur nous accorde d'être tous prêts pour le jour de sa glorieuse venue!

LA VÉRITÉ PRÉSENTE.

«Premier Article. C'est pourquoi je ne serai point paresseux à vous faire toujours souvenir de ces choses, quoique vous ayez de la connaissance, et que vous soyez fondés en la vérité présente.» 2 Pier. 1: 12.

Pourquoi tant parler sur la venue du Seigneur? Pouvons-nous savoir quelque chose concernant cette venue? Pouvons-nous savoir quand elle est proche? La Bible ne dit-elle pas: «Quant à ce jour-là et à l'heure, personne ne le sait?» Et quand même nous pourrions connaître quand cet événement aura lieu, est-il nécessaire d'en parler autant? Si seulement nous sommes préparés à mourir, ne sommes-nous pas préparés pour la venue du Seigneur? Pourquoi tant agiter le monde sur ce sujet? Ne vaudrait-il pas mieux s'occuper de la conversion des âmes en prêchant Christ et la repentance, au lieu de troubler le peuple en parlant sur la venue de Christ? Tout le monde sait qu'il viendra un jour.

Telles sont quelques-unes des objections les plus communes que ceux qui croient à la prochaine venue de Christ rencontrent partout où ils vont; et y répondre sera l'objet de cet article. Sans doute qu'elles paraissent raisonnables à ceux qui les font. Mais nous pensons que nous pouvons leur montrer qu'elles sont entièrement opposées à la Parole de Dieu. Notre texte parle de la «vérité présente». Non pas que Pierre, par cette expression, veuille désigner notre temps; mais il exprime une idée qui existait de son temps, et qui pouvait être vraie dans d'autres âges. Une vérité présente est une vérité qui est applicable dans le temps où nous vivons. Il est des vérités qui sont toujours vraies et applicables, comme, par exemple, celles-ci: Il y a un Dieu; nous devrions l'aimer; les hommes devraient se repentir de leurs péchés, etc. Ces vérités devraient toujours être prêchées. Mais d'autres vérités qui ont une application locale et temporaire sont également importantes. Le cas de Noé appuie cette proposition. Dieu lui donna, au temps convenable, un message pour avertir le monde d'un déluge à venir. Il avertit le monde pendant 120 ans, et le déluge vint. Il était important qu'il avertit le monde de cette calamité imminente. Dieu le bénit dans cette œuvre. Mais si, après le déluge, Noé eût continué de prêcher que le déluge allait venir, y aurait-il eu quelque force dans ses enseignements? Ses enseignements auraient-ils été véritables? Nullement. Le temps était passé pour la proclamation de ce message. Ce message avait été une vérité

présente pour la génération qui périt dans les eaux du déluge, mais il n'aurait pas été une vérité présente après le déluge, et il n'aurait pas été une vérité présente mille ans avant le déluge. Noé ne fut-il pas envoyé de Dieu? Oui. N'aurait-il pas un message important? Ce message n'était-il pas la vérité spéciale pour son temps? Certainement. Noé ne fut-il pas béni de Dieu en le proclamant? S'il avait refusé ou négligé de donner ce message, Dieu l'aurait rejeté, et en aurait suscité un autre, pour le proclamer.

Prenez un autre cas. Quand Dieu envoya Jonas à Ninive, il lui commanda de dire à cette ville: «Encore quarante jours, et Ninive sera renversée.» Était-il important que cet avertissement fut donné aux Ninivites? Nous savons qu'il l'était. La conduite de Dieu envers Jonas dans celui-ci refusa de proclamer ce message, le prouve. Et voyez comme ce prophète remua puissamment les habitants de cette grande cité en prêchant son message. Il les porta à se repentir sur le sac et la cendre. Ce fut le moyen dont Dieu se servit pour les sauver. C'était pour eux la «vérité présente» dans ce temps-là, et s'ils l'avaient négligée, ils auraient péri. Mais si, après que les Ninivites se furent repentis et que Dieu leur eut fait grâce, Jonas, en vue de l'influence de sa proclamation, eût continué de dire: «Encore quarante jours, et Ninive sera renversée», pensez-vous que Dieu l'aurait approuvé? Aurait-il prêché la vérité? Non. Cet avertissement avait été une «vérité présente», mais il ne l'était plus.

Prenez un autre cas. A la première venue de Christ, Dieu suscita Jean-Baptiste et l'envoya avec un message spécial pour préparer le peuple pour la venue du Messie. Jean prêchait le baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui viendrait après lui. C'était un message spécial, un avertissement spécial. Dieu approuva ce message et en fit une bénédiction pour ceux qui le reçurent. C'était pour le peuple d'alors la vérité présente. Ceux qui reçurent cette proclamation furent bénis de Dieu, tandis que ceux qui ne la reçurent pas, se rendirent le dessein de Dieu inutile à leur égard. Luc 7: 29, 30. Mais après que Christ fut venu, et que l'Évangile fut pleinement établi, aurait-il été propre pour les apôtres ou pour d'autres personnes de prêcher précisément le même message que Jean annonçait quelques années auparavant? Une telle prédication aurait été en partie faussée; car Christ était venu. Ce fait est rendu très-clair dans Actes 18: 24-28; 19: 1-7. Vingt-quatre ans après la résurrection, Apollon prêchait et baptisait encore selon la manière de Jean, mais quand Paul fut arrivé, il baptisa les mêmes individus suivant la vérité présente d'alors, vérité qui concernait un Christ ressuscité. D'autres cas pourraient être présentés, mais ceux-ci suffisent pour montrer la signification et l'importance de la «vérité présente».

Tous doivent reconnaître avec nous qu'il y a des vérités importantes que les peuples doivent entendre dans des temps marqués, et que si ces vérités étaient proclamées à d'autres époques, elles ne seraient pas vraies. On nous demande continuellement: Si ces choses que vous annoncez touchent la venue de Christ sont vraies, pourquoi n'ont-elles pas été prêchées auparavant? Dans la lumière des faits déjà constatés, la réponse à cette question est très-claire: Le temps n'était pas arrivé, et il aurait été tout-à-fait hors de propos de prêcher ces choses avant notre temps. Si Noé avait proclamé son message mille ans avant que l'événement qu'il prédisait eût lieu, il aurait été hors de sa place. Il en aurait été ainsi de Jonas et de Jean-Baptiste. De même il eût été déraisonnable pour ceux qui vivaient il y a mille ans, ou même pour ceux qui vivaient il y a cent ans, de proclamer la venue immédiate de Christ, car à ces époques la venue de Christ n'était pas proche. Mais maintenant, que nous sommes arrivés aux derniers temps et que cet événement est à la porte, la proclamation qui concerne la proximité de la venue du Sauveur, constitue la vérité présente; et cette vérité a de la force pour convaincre l'esprit et toucher les consciences de ceux qui aiment Dieu et qui honorent sa Parole. Christ lui-même explique ce sujet par une similitude frappante. Après avoir parlé des signes qui devaient précéder sa seconde venue, et après avoir certifié qu'il en serait au temps de sa venue comme il en était aux jours de Noé, il dit: «Qui est donc le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur tous ses serviteurs pour leur donner la nourriture dans le temps qu'il faut? Qui est donc, au temps de la

seconde venue de Christ, un serviteur fidèle, et qui veut être trouvé donnant à la famille la nourriture dans le temps qu'il faut? Méditez cette similitude. Un homme pourvoit sa famille de nourriture dans un temps convenable, et selon la saison. Prenez, par exemple, un homme tenant une pension. Pendant l'hiver il fournit une nourriture propre pour l'hiver, et pas un ne se plaint; mais peu à peu le printemps approche, et les légumes viennent, mais il n'en prépare point pour sa table. Les fraises et les framboises mûrissent, mais il n'en achète point pour sa famille. Les cerises et les pommes sont sur le marché, mais aucun de ces fruits ne paraît sur la table. Il pourvoit sa famille de la même nourriture qu'il a fournie pendant l'hiver. N'y aurait-il pas quelques plaintes dans la famille? Oui, et justement aussi; car il ne la pourvoit pas de nourriture selon la saison.

Cette similitude de notre Seigneur montre l'importance de nourrir l'Église de la vérité présente. C'est cette vérité qui gardera l'Église en vie. Nous sommes en danger de ne pas avancer dans la connaissance, et de ne pas vivre de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

D. M. CARRIGHT.

SORT DES INFIDÈLES.

Voici le récit de quelques hommes dont le sort peut servir d'instruction, et dont l'exemple est propre à démontrer qu'on ne se moque point de Dieu. Les Écritures nous donnent le récit de la vie et de la mort misérable de quelques-uns. Judas, le premier cité, quoiqu'il eût la meilleure occasion possible de connaître Christ et de croire en ses enseignements, trahit son Maître et mourut de ses propres mains de la mort la plus ignominieuse.

Hérode le Grand est un autre exemple. Il fut le premier persécuteur des chrétiens et il essaya de faire mourir Christ quand il n'était qu'un enfant. L'historien Josèphe dit qu'il souffrit longtemps et cruellement d'une fièvre brûlante, des ulcères couvrant tous ses membres, les vers le rongeaient, et il avait des convulsions, etc., jusqu'à ce que finalement il essaya de se suicider. Il laissa une nombreuse famille d'enfants et de petits-enfants (d'entre lesquels plusieurs moururent de sa main). Après un siècle la famille entière fut éteinte.

Hérode Antipas, qui fit décapiter Jean-Baptiste et traita Christ avec mépris, se vit privé de sa domination et envoyé en exil. Hérode Agrippa fit mourir Jacques le frère de Jean, et fit mettre Pierre en prison. L'ange du Seigneur le frappa; il fut rongé des vers et mourut.

Ponce Pilate, qui condamna à mort notre adorable Rédempteur, fut peu après déposé de son office et banni du pays, et il se suicida.

L'empereur Valérien fut un ennemi du Seigneur et de son Évangile. Il fut fait prisonnier par le roi de Perse et traité comme un animal; car le monarque persan l'obligeait à courber son dos pour lui servir de marche-pied quand il montait dans son chariot ou sur son cheval. L'empereur mourut dans ce misérable état de captivité.

La religion de Christ ne peut être détruite. Ceux qui l'entreprennent non-seulement tomberont, mais ils recevront finalement la récompense des moqueurs et des blasphémateurs.

Nous en avons un exemple dans Manéché, un monstre humain. Il fut défait dans une bataille, et dans sa fuite il tomba dans le Tibre et se noya.

Maximien fit arracher les yeux à plusieurs chrétiens. Peu après cet acte de cruauté, une épidémie frappa son peuple d'une maladie des yeux qui faisait perdre la vue. Quand il mourut ses yeux étaient sortis de leur orbite à cause de la violence de ses tourments. Toute sa famille fut détruite.

Il y a plusieurs autres cas semblables, que nous mentionnerons plus tard; mais pour le moment, nous attirerons plus particulièrement votre attention sur Domitien dont il est dit qu'il fit jeter Saint Jean dans une chaudière d'huile bouillante, avant qu'il l'exila dans l'île de Patmos. L'année suivante, ce monstre de méchanceté fut tué par ses propres sujets. Jean fut exilé dans cette île désolée pour la Parole de Dieu et le témoignage qu'il rendait à Jésus-Christ. C'était là le grand crime et tout son méfait. Le tyran Domitien, qui était alors investi de la pourpre impériale, plus grand encore par ses vices que par sa position civile, tremblait devant le vieil, mais intrépide apôtre. Il défendait de promulguer le pur Évangile dans les limites de ses états. Il exila Pa-

pôte sur l'île de Patmos, tellement isolée, qu'on pouvait dire que l'apôtre était ôté du monde et livré à la mort. L'ayant confiné dans cette terre désolée, et condamné au cruel travail des mines, l'empereur sans crainte pensa que ce prédateur de la justice était finalement retranché, et que jamais le monde n'en entendrait plus parler.

«Les persécuteurs de Jean Bunyan pensaient sans doute ainsi quand ils l'eurent jeté dans la prison de Bedford. Mais quand l'homme pense avoir enseveli la vérité dans un éternel oubli, le Seigneur la fait ressortir avec dix fois plus de gloire et de pouvoir. De la sombre cellule de Bunyan sortit une lumière spirituelle, si rapprochée de celle de la Bible elle-même qu'elle porte à s'intéresser à l'Évangile. Et de l'île désolée de Patmos, où Domitien pensait avoir éteint pour toujours le flambeau de la vérité, s'éleva la plus magnifique révélation des livres sacrés, révélation qui répand sa divine lumière sur tout le monde chrétien jusqu'à la fin des temps. De quelle vénération n'est pas entouré le nom du disciple aimé, et combien d'âmes, qui se réjouissent à la lecture de ses visions extatiques de la gloire céleste, n'apprennent jamais le nom de celui qui a causé son exil. Vraiment, ces paroles des Écritures sont parfois applicables, même pendant la vie présente, quand elle déclare que «La mémoire du juste sera en bénédiction; mais le nom des méchants sera en mauvaise odeur.»

JENNIE TREMBLEY RICHARDS.

MARCHER AVEC DIEU.

Deux hommes sont cités dans la Bible pour avoir marché avec Dieu: Hénoch et Noé. Le premier fut enlevé sans avoir passé par la mort, et le second fut sauvé des eaux du déluge. Ils marchèrent par la foi. L'Esprit emploie les différentes parties et les actes de la vie de l'homme pour symboliser la vie spirituelle. «Mon pied se pose dans un chemin uni.» «Je ne m'assieds pas au banc des moqueurs.» «Je me cacherai en paix.» «Poursuivons avec patience la course qui nous est proposée.» «J'ai franchi la muraille.» Ce sont là des mouvements exceptionnels; l'acte régulier de la vie de l'homme est la marche. La vie entière et tous ses actes, petits et grands, sont compris en ceci: Marcher avec Christ. Cette vie comprend quatre choses: réconciliation, fidélité, communion et obéissance.

La marche ici-bas est accompagnée de chutes, de luttes et de tentations; mais elle sera tout autre quand ce monde ne sera plus; quand le Seigneur viendra, nous marcherons avec lui dans la lumière. Nous marcherons dans la paix, le triomphe et la gloire. Quand l'agneau conduira ses élus près des sources d'eaux vivantes, Dieu essiera toutes larmes de leurs yeux.

UNE LETTRE D'ALSACE.

Nous voulons exprimer notre reconnaissance dans notre journal pour les grandes lumières que Dieu a répandues sur notre sentier depuis quelques années, surtout depuis le printemps dernier. Nous avons faim et soif de la vérité, et nous nous consacrons à Dieu d'une manière spéciale, quand le pasteur D. T. Bourdieu est venu nous annoncer la prochaine venue de Christ et nous montrer l'importance qu'il y a de garder tous les commandements de Dieu et la foi on l'Évangile de Jésus-Christ. Nous voulons aussi reconnaître que nous avons été portés à examiner la vérité présente par des traités qui nous ont été envoyés par des amis de l'Amérique. Ces traités sont arrivés dans un temps où nous demandions au Seigneur avec instance de nous éclairer sur les vérités de sa Parole.

Nous avons rencontré l'opposition depuis que nous avons reçu ces précieuses vérités; mais Dieu nous a bénis, et nous sommes encouragés à marcher dans la voie étroite qui mène à la vie éternelle. Nous sommes un petit troupeau, mais Dieu nous encourage dans nos assemblées le jour du Sabbat.

Nous venons de recevoir une visite du frère et de la sœur Bourdieu, qui nous a fait du bien et nous a donné un nouvel élan dans l'œuvre du Seigneur. Deux personnes ont été baptisées, et nous avons été renforcés en prenant part à toutes les ordonnances du Seigneur. Nous considérons que c'est un privilège pour nous de faire des efforts pour répandre la lumière de ce glorieux message et d'employer les talents que Dieu nous a confiés au service de Jésus qui a tout sacrifié pour nous.

BENJAMIN ET EUGÈNE DOLDER, Alsace, le 2 sept. 1876.

LES SIGNES DES TEMPS

BALE (SUISSE), OCTOBRE 1876.

LE SABBAT.

Traduit de l'anglais.

Par L. Anfranc.

Le Dieu qui d'un seul mot
Fit sortir du néant
Terre et mondes en haut,
Créa l'être vivant.
Pendant six jours Dieu travailla,
Et le septième Il se reposa.

Béni par l'Eternel,
Sanctifié, exalté;
Ce jour demeure tel
Jusqu'en éternité!
Pour l'homme Adam il fut donné,
Par tous il doit être gardé.

Et lorsque Dieu parla
Au milieu des éclairs;
Tout Sinai trembla
A ce bruit dans les airs.
Le Sabbat, saint jour qu'il choisit,
Fut comme loi sur pierre inscrit.

Le Filz de Dieu parut,
Il proposa la foi,
Son glorieux salut,
Il observa la loi:
Il n'est pas venu rejeter
Ce que Dieu a dit de garder.

Jésus ne mourut pas
Pour annuler les lois
De son Père ici-bas;
Regardez à la croix!
Pour nos péchés il vint mourir,
Et par lui, le ciel va s'ouvrir.

Heureux l'observateur
Du saint commandement!
Il aura le bonheur
De vivre constamment
Dans la cité des bienheureux,
Après de Jésus glorieux.

EXPLICATION.

Les cantiques de choix intitulés: «Le Temps est court», et «Il vient! Il vient!» ont paru dans notre journal sans que nous ayons indiqué les noms des auteurs parce qu'ils nous sont inconnus. Il eût été convenable de donner le nom des livres dans lesquels nous les avons pris. Le premier a été tiré du recueil de Psaumes et Cantiques à l'usage des églises protestantes du Jura Bernois. Le deuxième a été tiré des Chants évangéliques publiés à Montréal, Canada. Quelques changements ont été faits dans ce cantique. Nous ne savons pas que ces chants soient la propriété de quelque publiciste. Mais nous voulons éviter même de paraître injuste. Faut-il attention, la poésie qui parut sous le titre: «Expérience du chrétien» fut insérée comme poésie originale, tandis que trois strophes seulement étaient nouvelles. Nous désirons éviter de telles erreurs à l'avenir.

L'ŒUVRE DE PUBLICATION DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR.

Les bâtiments qui emploient les Adventistes du Septième jour pour l'œuvre de publication méritent notre attention. Ces bâtiments, quant à leur apparence extérieure, peuvent être placés au rang des premières maisons de publication des Etats-Unis. Ils sont au nombre de quatre. Trois de ces bâtiments existent à Battle Creek, Michigan, et le quatrième est à Oakland, Californie. Ceux de Battle Creek sont situés sur une même ligne allant de l'est à l'ouest, au côté sud de Main Street, et à l'opposé de la promenade de la ville. Ils sont construits en briques et sont de la même grandeur et du même style; ils ont deux étages et ont la forme d'une croix grecque; la partie principale a 26 pieds de largeur sur 66 pieds de longueur, et la partie transversale a 24 pieds de largeur sur 44 pieds de longueur. Le premier de ces bâtiments fut érigé en 1861, le deuxième en 1871 et le troisième en 1873. Ceci montre combien les besoins de la cause et les affaires de l'Association ont augmenté depuis 1861. Ces propriétés appartiennent à une association légale qui fut formée en 1864.

Les différents genres d'affaires de l'Association sont distribués dans ces bâtiments d'une manière si unique et si systématique que ceux qui y font tant soit peu attention ne manquent pas d'y être intéressés et d'admirer l'harmonie et le succès qui se voient dans le travail ayant pour but d'avancer la cause commune.

Le bâtiment central, désigné sous le nom de *Review Office*, a, à son premier étage,

une puissante machine à vapeur de la force de seize chevaux, et trois presses: une (le Cylindre) qui imprime 1000 feuilles par heure; une autre (l'Adams) qui en imprime 800 par heure; la troisième, une presse universelle, qui exécute tous les ouvrages de première classe. Il est rare de voir des machines si bien adaptées à l'œuvre de publication. La première chambre au second étage, est la chambre des rédacteurs de l'Advent Review, pourvue d'une belle bibliothèque. Les autres appartements de cet étage sont occupés par les compositeurs, par ceux qui lisent les épreuves, etc. Les appartements dans le bâtiment à l'ouest, (c. à d. le troisième bâtiment) correspondant à ces appartements, sont aussi occupés par des compositeurs qui travaillent sur des ouvrages anglais, suédois, danois, allemands et français. Au premier étage de ce bâtiment se trouvent le comptoir, la chambre où l'on vend les livres, etc., et d'autres appartements remplis de publications sur la vérité présente, qui sont toutes prêtes à être mises en circulation chez les millions de ceux qui peuvent les lire.

Le bâtiment à l'est est le lieu où l'on fait tout ce qui est nécessaire aux ouvrages imprimés pour qu'ils soient en état d'être mis en circulation. Dans une chambre vous voyez des personnes occupées à plier les traités, les livres et les journaux, d'autres, à coudre les traités et les livres; dans une autre chambre se trouvent les relieurs, etc.; dans un troisième appartement on expédie les publications. Et l'on peut juger de l'étendue de cette œuvre par le fait qu'on a quelque fois expédié plus de trois cents «bushels» de publications par semaine, (14 mètres cubes environ).

Ainsi l'œuvre avance! Il n'y a que quelques années que le pionier de cette entreprise, le pasteur James White, ayant reçu la vérité du Sabbat, employa toute son énergie à la défendre et à la publier. Il commença à publier *The Advent Review and Sabbath Herald* dans l'état du Maine en 1850; ensuite il publia ce journal dans l'état de New-York; après cela, comme l'œuvre s'étendait rapidement dans l'Ouest, afin d'avoir une position plus centrale pour les Etats-Unis, il s'établit à Battle Creek. C'était en 1855. Depuis ce temps l'œuvre a tellement prospéré que l'Association a un capital de cinq cent mille francs pour l'œuvre de publication, et aujourd'hui soixante personnes sont employées dans nos maisons de publication à Battle Creek, Michigan, où l'on publie les journaux suivants: *The Advent Review and Sabbath Herald*, journal hebdomadaire de la grandeur des Signes des Temps; *Youth's Instructor*, feuille mensuelle de huit pages pour la jeunesse; *Health Reformer*, journal mensuel scientifique de 32 pages sur la santé; *Advent Tidings*, journal danois mensuel consacré à la défense de la vérité présente; *Advent Harold*, journal suédois mensuel de la même nature. Jusqu'à présent pas moins de cent millions de pages de livres et de traités sur la prophétie et sur d'autres sujets religieux ont été imprimées à Battle Creek.

Les Adventistes ont aussi une autre société de publication qui a été formée à Oakland, Californie, en 1875. Ses bâtiments, ses presses à vapeur, etc., constituent un capital qui s'élève à environ cent-mille francs. Elle publie un journal hebdomadaire, *The Signs of the Times*, qui a déjà 4000 abonnés. Et l'œuvre de publication est bien commencée en Europe. Ainsi la bénédiction du Seigneur accompagne la proclamation du dernier message aux nations de la terre.

PENSÉES.

Toutes les pensées secrètes, dont on aurait honte ou que l'on craindrait de communiquer à un honnête homme, sont mauvaises; chassez-les de votre imagination.

Rien ne met en nous de la solidité comme la douleur. Ne confiez jamais que peu de choses aux personnes qui n'ont jamais souffert.

Pour avoir une santé durable, il faut être sobre et laborieux. La nature exige seulement le nécessaire, la passion seule prétend au superflu.

NADAB ET ABIHU.

Les serviteurs de Dieu les plus favorisés sont toujours en danger et doivent toujours être sur leur garde. L'histoire des deux fils aimés d'Aaron nous donne un enseignement sur ce point que nous pouvons étudier avec le plus grand profit. Ces deux jeunes hommes avaient reçu une marque spéciale de la faveur de Dieu. Quand quelques personnes furent choisies parmi la grande multitude des Israélites pour accompagner Moïse sur le mont Sinai à la rencontre de Dieu, ces deux jeunes hommes, Nadab et Abihu, furent de ce nombre. Ex. 24: 9, 10. Non-seulement Aaron, leur père, fut choisi comme grand sacrificateur, mais ils furent appelés par leurs noms pour servir sous lui comme sacrificateurs. Ex. 28: 1. Quand leur père fut installé dans son office sacré par Moïse, ils furent aussi installés pour servir avec lui. Lév. 8 et 9. Quand ce service imposant fut accompli, la gloire de Dieu apparut à tout le peuple, et le feu sortit de devant la face de l'Eternel et consuma leur holocauste. Lév. 9: 23, 24.

Ils furent honorés de Dieu de la manière la plus remarquable. Il les reconnut comme ses enfants et les accepta comme ses sacrificateurs, et Il le fit d'une manière qui engageait tout Israël à les regarder avec la plus profonde vénération. Mais immédiatement après ces choses, dans cette même occasion, l'Eternel les frappa de mort. Quelle est la cause de ce terrible jugement? Les jeunes gens avaient offert un feu étranger devant Dieu, ce qu'il n'avait point commandé. Lév. 10: 1, 2. Quel était ce feu étranger? C'était simplement le feu commun qu'ils avaient offert à la place du feu sacré que Dieu avait allumé. Quelle différence y avait-il entre les deux sortes de feu? En apparence il n'y en avait point. L'un consumerait l'encens aussi bien que l'autre. Néanmoins, il y avait une différence essentielle. Le feu sacré fut allumé et commandé par Dieu, mais le feu étranger avait été allumé par l'homme. Quand Dieu alluma le feu sur son autel, c'était afin que les sacrificateurs l'employassent dans son service, et ils ne devaient jamais le laisser s'éteindre. Lév. 6: 13. Mais Nadab et Abihu prirent le feu commun dans leurs encensoirs, et placèrent de l'encens sur ce feu et l'offrirent devant Dieu, et instantanément, le feu sortit de devant l'Eternel et les dévora.

Ces jeunes gens avaient-ils l'intention d'insulter l'Eternel? Pas du tout; ils n'avaient pas la pensée qu'ils commettaient un sacrilège. Mais il était nécessaire que Dieu manifestât une fois pour toutes son déplaisir pour une telle négligence dans son culte. Ainsi au commencement du sacerdoce lévitique, Dieu donne une leçon qui ne devait jamais être oubliée. D'autres sacrificateurs, après ces temps-là, commirent des péchés aussi grands, et peut-être plus grands sans punition. Mais Dieu a manifesté son jugement dans ces choses, et il attend le jour du jugement final pour punir ceux qui imiteraient le mauvais exemple des fils d'Aaron.

Il y a une leçon ici pour deux classes de personnes. Ceux qui pensent que les institutions inventées par l'homme sont aussi acceptables devant Dieu que celles qu'il a ordonnées, et spécialement si ceux qui les observent sont sincères, et si elles sont pures en apparence que celles que Dieu ordonne, peuvent apprendre ici ce que Dieu en pense. Le feu que nous offrons devant Dieu doit être le feu que Dieu a allumé. Notre culte doit être celui d'une obéissance éprouvée, et il ne peut jamais être tel si nous rejetons le commandement de Dieu pour adopter la tradition de l'homme. Nous invitons le lecteur à examiner sa conduite à la lumière de cet avertissement solennel.

Mais il y a une certaine classe de personnes qui peuvent profiter d'une autre partie de cette leçon. Qui a poussé ces jeunes gens à commettre cette fatale erreur? Avaient-ils l'intention de pécher contre Dieu? Tel ne paraît pas avoir été le cas. Ils commirent ce péché contre Dieu, parce qu'ils ne pensaient pas à ce qu'ils faisaient. Dans ce cas n'étaient-ils pas innocents? Point du tout, car ils n'avaient pas le droit de remplir cette office avec

négligence! Pourquoi n'y pensèrent-ils pas? Si nous examinons le récit entier, nous découvrirons la cause de leur malheur. Ils avaient bu du vin, ce qui est rendu évident par le fait que Dieu en prend occasion pour défendre aux sacrificateurs de boire du vin avant d'entrer dans le tabernacle de Dieu, de peur qu'ils ne meurent. Lév. 10: 8, 9. Les jeunes gens n'étaient pas ivres, mais simplement un peu excités par l'influence du vin; et dans cette situation, sans avoir l'intention d'offenser Dieu, ils commirent sans y penser un acte pour lequel Dieu les frappa de mort subitement.

Ils n'avaient pas le droit d'être dans cette condition en entrant dans le tabernacle de Dieu. Quand ils prirent le vin qui les rendit incapables d'exercer leur office sacré devant Dieu (Lév. 10: 10), ils se rendirent eux-mêmes responsables du sacrilège qu'ils avaient commis par ignorance et qui leur coûta la vie. Peut-il y avoir une leçon plus frappante concernant le danger de l'usage du vin? Plusieurs disent qu'un peu de vin ne fait point de mal. Ainsi pensaient ces jeunes gens, mais s'ils n'en avaient jamais goûté, il est plus que probable qu'ils se seraient acquittés de leur office avec honneur et seraient descendus plus tard dans le sépulchre avec l'espérance d'avoir part à la résurrection des justes. Lecteur, le chemin de la sûreté n'est-il pas le meilleur? Si un peu de vin rendit les sacrificateurs incapables de discerner entre ce qui est saint ou profane, entre ce qui est souillé et ce qui est net, quel effet n'aura-t-il pas sur nous?

AVIS AUX LECTEURS.

Nous invitons toutes les personnes qui recevront notre journal à nous prêter leur bienveillant concours, afin que nous obtenions un grand nombre d'abonnés fidèles. Si les sujets qui sont présentés dans ce journal sont en harmonie avec les Ecritures, jamais message plus important ne fut présenté aux hommes. Nous espérons que plusieurs mois ne s'écouleront pas avant que nous puissions couvrir les frais de publication, en obtenant un assez grand nombre d'abonnés. Nous demandons que tous ceux qui aiment les grandes vérités que ce journal enseigne, fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour en étendre la circulation. Envoyez-nous les adresses de tous ceux qui veulent prendre un abonnement.

A nos amis en Amérique. Afin de leur épargner des frais, nous les avisons qu'ils peuvent adresser la valeur de leurs abonnements, ainsi que leur adresse à *Review and Herald, Battle Creek, Mich.* Envoyez la valeur d'un dollar en or, soit 1 dollar et 15 cents en papier-monnaie, et nous recevrons vos abonnements du bureau de *Review and Herald*.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

- LA SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente les brochures et traités suivants:
- 1° Règne Millénaire. 16 pages. Prix 10 cts.
 - 2° Le Second Avènement; Objet et Proximité de cet Evénement; et Manière dont il aura lieu. 32 pages. 20 cts.
 - 3° Les Deux Trônes, représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages. 20 cts.
 - 4° Le Jugement; ou les Enseignements de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. 16 pages 10 cts.
 - 5° Le Sanctuaire de la Bible. 16 p. 10 cts.
 - 6° Quel Jour Observez-vous? et Pourquoi? 8 pages. 5 cts.
 - 7° Explication de Matthieu Vingt-Quatre, ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. 56 pages avec couverture. 50 cts.
 - 8° Le Sabbat de la Bible. 32 pages. 20 cts.
 - 9° Le Premier Message d'Apocalypse. 10 cts.
 - 10° Le Second » » » » 10 cts.
 - 11° Le Troisième » » » » 20 cts.
- La Société vend aussi les Traités suivants qui viennent d'Amérique; Comment le Sabbat a été changé, 25 cts. Défense de la Vérité, 15 cts., etc.
- S'adresser: *Bureau des SIGNES DES TEMPS*, Bâle, Suisse.